

RAPPORT D'ACTIVITÉ





SOMMAIRE

Édito	4
Interview	5
L'assemblée départementale	6
Les temps forts 2022	8
Les chiffres clés du département.....	10
Le Loir-et-Cher en action	12
LOIR-ET-CHER SOLIDAIRE	14
Santé - Prévention	16
Enfance - Famille.....	18
Insertion - Habitat	20
Autonomie	22
Développement social du territoire.....	24
Protection des Loir-et-Chériens.....	26
Nos ambitions	28
LOIR-ET-CHER DURABLE	30
Aménagement rural et environnement.....	32
Éducation - Jeunesse.....	34
Routes et mobilités	36
Patrimoine.....	38
Nos ambitions	40
LOIR-ET-CHER ATTRACTIF & INNOVANT	42
Culture, sport et vie associative.....	44
Lecture publique et archives départementales	46
Innovation publique : tourisme, numérique, innovation ..	48
Relations humaines	50
Performance de gestion	52
Nos ambitions	54
Ratios financiers.....	56
Les partenariats du conseil départemental	58

ÉDITO



CHERS COLLÈGUES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX, CHERS LOIR-ET-CHÉRIENS,

C'est avec plaisir que je vous présente, comme chaque année, le rapport d'activité 2022 du conseil départemental. Notre collectivité des solidarités est avant tout la collectivité de la proximité. Nous intervenons dans de nombreux domaines de la vie quotidienne des Loir-et-Chériens – enfance, collèges, mobilités, santé, environnement, culture, sport, insertion, autonomie... – et l'action du département est bien visible sur l'ensemble du territoire.

En 2022, nous avons mené une intense activité. De nouveaux et nombreux chantiers, souvent d'importance, ont été lancés ou achevés dans la droite ligne de notre projet "Loir-et-Cher en action" que je porte avec les élus de l'assemblée départementale.

Je pense ici aux réhabilitations de collèges, aux travaux routiers, aux aménagements pour les mobilités douces et à toutes les actions pour favoriser la transition énergétique. Mais c'est également la poursuite de nos politiques publiques en matière de santé et de solidarité, de soutien à l'agriculture et à l'alimentation ou encore à l'accompagnement des acteurs de la culture et du tourisme qui contribue tant au développement économique de notre territoire.

En 2022, les services départementaux ont été réorganisés pour porter ces ambitions et vous garantir la meilleure qualité de service pour un département plus attractif, durable, innovant et solidaire.

Nous avons placé ce mandat sous le signe d'une accélération des investissements nécessaires à l'aménagement territorial. Un seul objectif : soutenir le développement et l'attractivité de notre territoire. Élus et agents du département peuvent être fiers du travail accompli. C'est au prix de cet engagement collectif que nous préparons ensemble un meilleur avenir pour le Loir-et-Cher et ses habitants.

Philippe Guet

Président du conseil départemental de Loir-et-Cher



Philippe Blanchet, DGA L&C attractif, Patrick Feldner, DGA L&C durable, Véronique Thorrand, DGA L&C innovant, Cyrille Bonvillain, DGS et Stéphane Cadoret, DGA L&C solidaire.

Interview de Cyrille Bonvillain, Directeur général des services.

Quel regard portez-vous sur 2022 ?

L'année 2022 a été pour les services départementaux celle de la réorganisation pour mettre en œuvre le projet de mandat "Loir-et-Cher en action" défini par l'assemblée départementale. Cette organisation prend la forme de quatre directions générales adjointes chargées de porter les ambitions fortes du département : un Loir-et-Cher attractif, durable, innovant et solidaire. Avec l'équipe de direction générale, je souhaite remercier l'engagement sans faille de l'ensemble des agents pour garantir l'efficacité de l'action départementale.

Quel objectif prioritaire donnez-vous aux services ?

Notre projet d'administration 2022-2028 est calé sur "Loir-et-Cher en action". Son objectif fondamental est clair et concerne tous les services : améliorer constamment la qualité des services rendus aux Loir-et-Chériens. Les habitants attendent notamment de nous une information claire, un accès facilité à nos services, y compris numériques, une écoute attentive et réactive. Pour mieux répondre à ces enjeux, nous déployons une démarche interne de qualité de service et cherchons à améliorer la communication auprès de tous nos publics. L'innovation dans nos pratiques est une des clés de cette évolution.

En termes de projets, quelle est la feuille de route ?

Deux priorités se détachent.

La première est de réaliser les grands investissements – très importants – nécessaires à l'avenir de notre département avec les nombreux chantiers engagés sur les routes, les pistes cyclables, les collèges ou encore l'achèvement du déploiement de la fibre optique, en appui du SMO Val de Loire numérique.

La seconde, c'est l'attractivité du Loir-et-Cher pour faire venir chez nous les talents dont a besoin le territoire, dans tous les secteurs d'activités, en commençant par la santé et le tourisme. Le plan "41 en bonne santé" mobilise toutes nos énergies pour maintenir et développer une offre de santé adaptée à nos besoins.

Ce rapport d'activité illustre en détail l'ensemble des projets qui nous animent.

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE



PHILIPPE GOUET



MONIQUE GIBOTTEAU



BERNARD PILLEFER



FLORENCE DOUCET



PHILIPPE MERCIER



CLAIRE FOUCHER-MAUPETIT



BENJAMIN VÉTELÉ



HANAN EL ADRAOUI



YVES LEQUIR



CATHERINE LHÉRITIER



MICHEL FROMET



GENEVIÈVE REPINÇAY



JACQUES PAOLETTI



ÉLODIE PÉAN



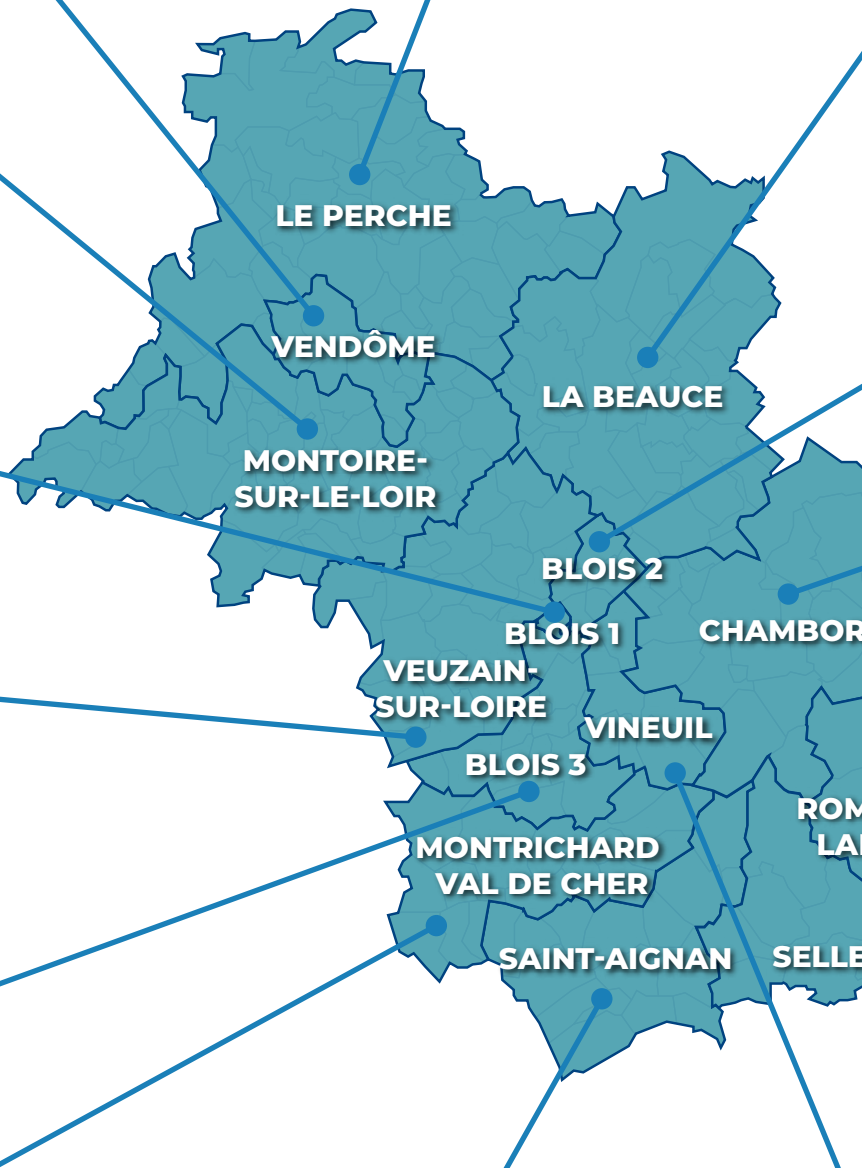
PHILIPPE SARTORI

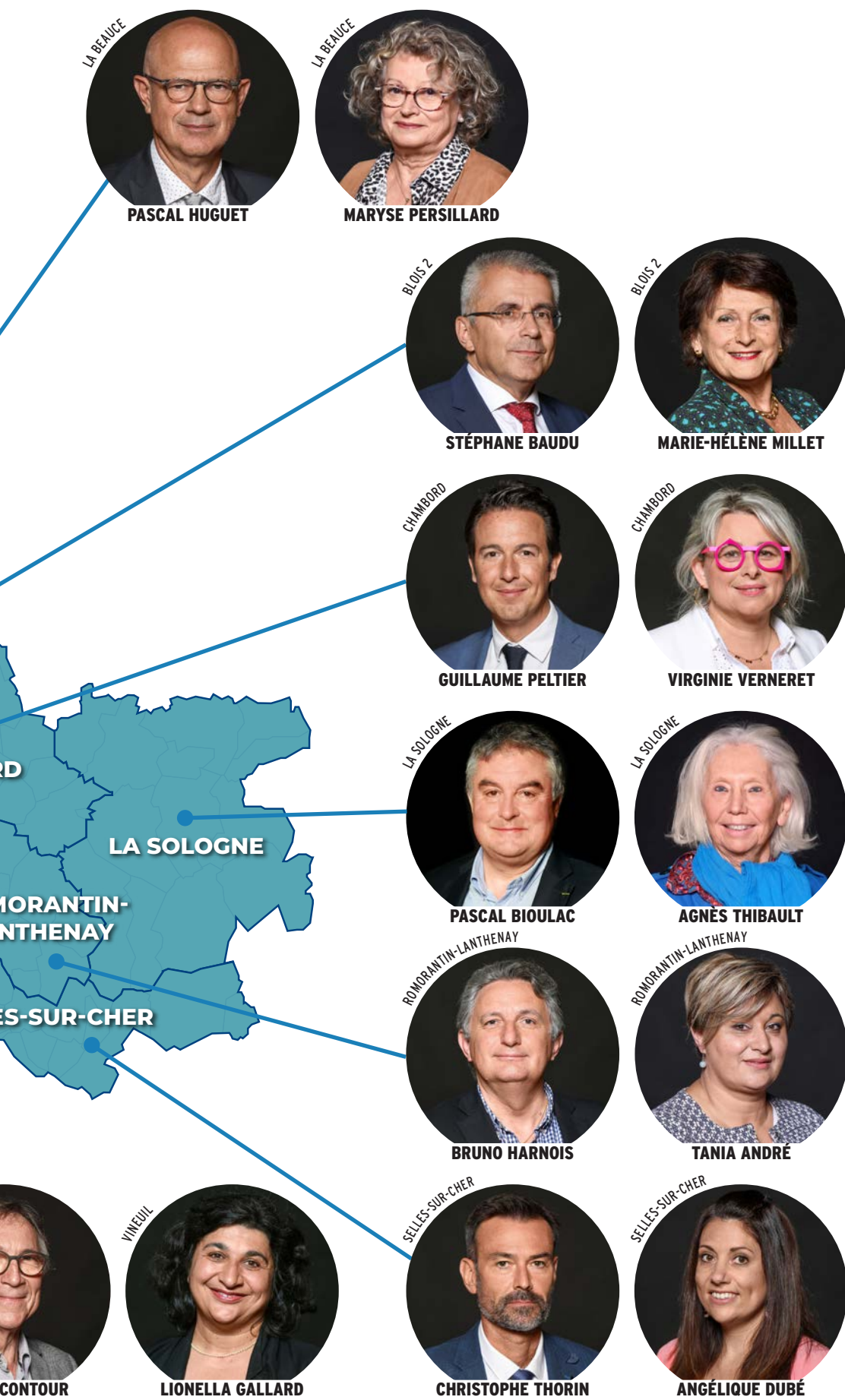


MARIE-PIERRE BEAU



MICHEL





PASCAL HUGUET



MARYSE PERSILLARD



STÉPHANE BAUDU



MARIE-HÉLÈNE MILLET



GUILLAUME PELTIER



VIRGINIE VERNERET



PASCAL BIULAC



AGNÈS THIBAUT



BRUNO HARNOIS



TANIA ANDRÉ



CHRISTOPHE THORIN



ANGÉLIQUE DUBÉ



CONTOUR



LIONELLA GALLARD

PHILIPPE GOUET

Président du conseil départemental

Les vice-présidences départementales

CATHERINE LHÉRIETIER

1^{re} vice-présidente chargée du personnel, de la modernisation de l'administration, de l'attractivité du territoire, du tourisme et de l'aérodrome Blois-Le Breuil

PHILIPPE SARTORI

2^e vice-président chargé de la sécurité, de la protection de la population et du service départemental d'incendie et de secours

MONIQUE GIBOTTEAU

3^e vice-présidente chargée de la solidarité, de l'autonomie, du handicap et des aides à domicile

BERNARD PILLEFER

4^e vice-président chargé des routes, des mobilités, des réseaux et du très haut débit

TANIA ANDRÉ

5^e vice-présidente chargée de la vie associative, de la culture et des sports

PASCAL HUGUET

6^e vice-président chargé de l'agriculture, de l'environnement, de la biodiversité, des espaces naturels sensibles, des associations environnementales, de la chasse et de la pêche

FLORENCE DOUCET

7^e vice-présidente chargée de l'insertion, de l'emploi, du logement, de la famille et de la protection de l'enfance

PHILIPPE MERCIER

8^e vice-président chargé de la ruralité et de l'équilibre des territoires

CLAIRE FOUCHER-MAUPETIT

9^e vice-présidente chargée de l'éducation, de l'enseignement supérieur, des collèges et des bâtiments

LES TEMPS FORTS 2022

JANVIER MICRO-FOLIE



Acquisition d'un musée numérique Micro-Folie itinérant destiné à développer une nouvelle offre culturelle et numérique de proximité dans les bibliothèques de Loir-et-Cher.

FÉVRIER SALON DE L'AGRICULTURE Paris



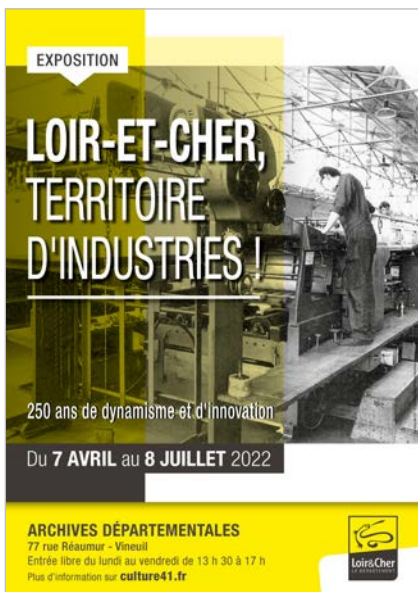
Le Loir-et-Cher à l'honneur au salon de l'agriculture.

MARS LE 41 EN BONNE SANTÉ



Présentation du plan "Le 41 en bonne santé" qui vise à lutter contre la désertification médicale, valoriser les territoires ruraux auprès des professionnels de santé et ainsi faire de la santé des Loir-et-Chériens une priorité.

AVRIL ARCHIVES DÉPARTEMENTALES Vineuil



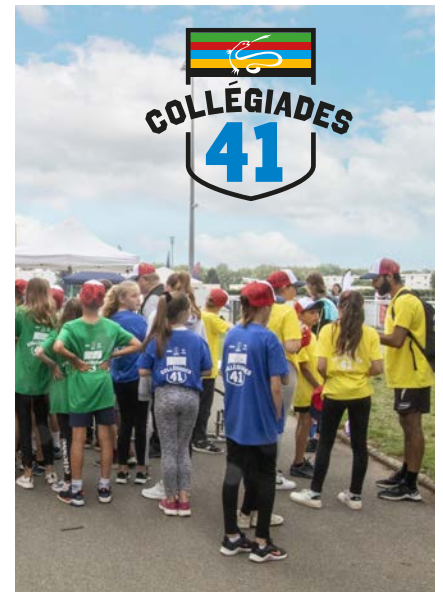
Lancement de l'exposition "Loir-et-Cher territoire d'industries !" aux archives départementales du 7 avril au 8 juillet.

MAI COLLÈGE HUBERT-FILLAY Bracieux



Inauguration du collège Hubert-Fillay de Bracieux au terme d'une importante rénovation de 9 millions d'euros à la pointe des nouveaux enjeux pédagogiques et environnementaux.

JUIN LES COLLÉGIADÉS 41 Mer



Les collégiades 41, une journée (23 juin) de rassemblement multisports des classes olympiques en présence de 180 collégiens issus de 7 collèges publics et privés.

JUILLET

INAUGURATION VOIE VERTE Molineuf



Inauguration de la première "voie verte" entre Blois et Valencisse (Molineuf) le long de la RD766 dans le cadre de la politique de développement des mobilités douces.

AOÛT

LES ESTIVALES 41



Les Estivales 41, le rendez-vous culturel de l'été du département autour de 15 concerts et spectacles gratuits sur l'ensemble du territoire.

SEPTEMBRE

LES MUSICALES 41

Vendôme
Romorantin-Lanthenay



Première édition des Musicales 41, un week-end tout en musique avec le trio Rosenberg le 9 septembre, groupe de jazz manouche légendaire et le 10 septembre pour un opéra en plein air *Così fan tutte* de Mozart.

OCTOBRE

UNE JOURNÉE AUX CHÂTEAUX

Beaugard, Valençay, Meslay



Sixième édition de l'opération "une journée aux châteaux" offerte aux Loir-et-Chériens du 24 septembre au 23 octobre à Beaugard, Meslay et Valençay.

NOVEMBRE

CAMPAGNE DES AGENTS

Collèges



Le conseil départemental met en avant ses agents employés dans les collèges avec une campagne de communication déclinée dans différents médias.

DÉCEMBRE

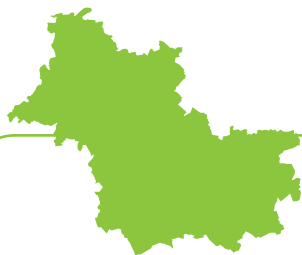
ASSISES DU TOURISME

Chambord



Les assises du tourisme organisées à Chambord fixent la stratégie touristique départementale 2023 - 2028.

LES CHIFFRES CLÉS DU DÉPARTEMENT



TERRITOIRE

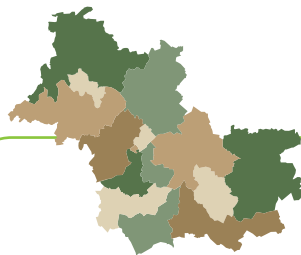
6 343 km² de superficie

386 184 ha

de forêt en Sologne, 2^e massif forestier français, dont 60 % en Loir-et-Cher

3 424 km

de routes départementales



ORGANISATION ADMINISTRATIVE

15 cantons

267 communes
(dont 9 communes nouvelles)

10 communautés de communes

2 communautés d'agglomération

4 pays



ÉDUCATION

27 collèges publics
et 10 collèges privés

15 910 collégiens (13 343 collégiens scolarisés dans le public et 2 567 dans le privé)

3 931 étudiants dans l'enseignement supérieur

2 734 apprentis

1,4 M de repas servis par an dans les collèges publics

3 500 ordinateurs de type PC, 4 200 tablettes et 400 tableaux, écrans numériques et vidéoprojecteurs et 1 serveur par collège dans les collèges publics



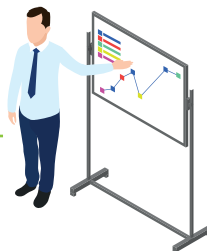
POPULATION

330 727 habitants (INSEE 2019)

51,9 habitants au km²
(105,9 hab/km² au niveau national)

22,5 % de la population a moins de 20 ans

12,2 % de la population a 75 ans et plus



ÉCONOMIE

30 800 entreprises

Agriculture : **4,4 %**

Industrie : **17,8 %**
(agroalimentaire, métallurgie, automobile, plasturgie, nucléaire, électronique et électricité)

Tertiaire : **77,8 %**
(construction : 7,3 % ; commerce, transports, services divers : 39,3 % ; administration publique, enseignement, santé, action sociale : 21,2 %)

24^e département en termes d'emplois industriels



TOURISME

Le Val de Loire inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO

3^e activité du Loir-et-Cher

6,1 M d'entrées

4 300 emplois salariés



SANTÉ

714 médecins libéraux, hospitaliers et salariés

Plus de **60 %** des médecins ont plus de 50 ans et 43,7 % ont plus de 60 ans

108,1 médecins généralistes pour 100 000 habitants (103,7 pour la région Centre-Val de Loire et 128,5 en moyenne nationale)

23 maisons de santé pluridisciplinaires



ENVIRONNEMENT

28 Espaces naturels sensibles (ENS)

13 sites Natura 2000

2 réserves naturelles : Réserve naturelle nationale des vallées de la Grand Pierre et de Vitain et Réserve naturelle régionale géologique de Pontlevoy

10 417 espèces, dont 3 929 sur les ENS



AGRICULTURE

284 437 ha de surfaces agricoles utiles soit 46 % du territoire de Loir-et-Cher

2 800 exploitations agricoles / 5 434 chefs d'exploitation, co-exploitants et associés actifs

8 AOP viticoles : Coteaux du Vendômois, Touraine Mesland, Cheverny, Cour-Cheverny, Touraine, Touraine Oisly, Touraine Chenonceaux, Valençay)

1 AOP caprine (Selles-sur-Cher)



VIE ASSOCIATIVE

7 000 associations

Près de **70 000** bénévoles

9 associations nouvelles créées par an pour 10 000 habitants dans le département



EMPLOI INSERTION

146 535 actifs de 15 ans ou plus

128 200 emplois

7 696 bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA)

6 % taux de chômage au 3^e trimestre 2022, plus faible taux de la région Centre Val-de-Loire (6,7 %)



CULTURE / SPORT

850 clubs sportifs

70 000 licenciés tous clubs confondus en Loir-et-Cher

39 écoles de musique associatives et territoriales

1 341 associations culturelles, artistiques et patrimoniales

LE LOIR-ET-CHER EN ACTION

LOIR & CHER en Action

ATTRACTIF ■ DURABLE ■ INNOVANT ■ SOLIDAIRE

2023 - 2028

ATTRACTIF
Pour l'attractivité du territoire et la performance de gestion

DURABLE
Pour un aménagement durable du territoire

INNOVANT
Pour une administration transformée et à la pointe de l'innovation

SOLIDAIRE
Pour un territoire solidaire et en



- Sauvegarde du patrimoine
- Dématérialisation du co
- Pôle culturel départemental
- Enseignements et éducation artistiques
- Sport de haut niveau
- Performance de gestion
- Premiers secours
- Sensibilisation au métier de sapeur-pompier
- Appui à la vie associative
- Aide aux collectivités et subventions
- Cinéma itinérant
- Chèque sport / loisirs pour les jeunes
- Les Musicales 41
- Réduction de l'empreinte carbone
- Rénovation énergétique des bâtiments départementaux
- Protection de la faune et de la flore
- Eau et réchauffement
- Agend
- Recherche de stages
- Manuel numérique pour les collégiens
- Espaces naturels sensibles
- Mobilités douces
- Soutien aux besoins durables des territoires
- Restauration collective
- Aérodrome Blois-Le Breuil
- Déplacements plus sûrs
- Réduction de l'empreinte carbone
- Rénovation énergétique des bâtiments départementaux
- Protection de la faune et de la flore
- Espaces naturels sensibles
- Mobilités douces
- Soutien aux besoins durables des territoires
- Restauration collective
- Aérodrome Blois-Le Breuil
- Déplacements plus sûrs
- Cité d
- Services de d
- Compétences de dem
- Tiers-lieux
- Week-ends découverte
- Un territoire 100 % fibré
- Wifi touristique gratuit



LOIR-ET-CHER SOLIDAIRE



La santé, une priorité pour le département

POUR UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET EN BONNE SANTÉ

Chef de file de l'action sociale, le département accompagne les Loir-et-Chériens tout au long de leur vie, plus particulièrement les personnes fragilisées par l'âge, le handicap, les difficultés familiales ou économiques.

- **Enfance-famille** : prévenir dès les premiers pas, soutenir les parents, protéger les enfants.
- **Autonomie** : préserver l'autonomie, maintenir à domicile, garantir un hébergement adapté.
- **Insertion-emploi** : favoriser l'emploi pour tous, garantir l'insertion sociale de chacun.
- **Habitat-logement** : développer la qualité de l'habitat, faciliter l'accès au logement des plus modestes.
- **Santé** : soutenir l'accès à la santé pour tous et partout.

ZOOM

PLAN "LE 41 EN BONNE SANTÉ" 2022-2028

La santé pour tous et la lutte contre la désertification médicale sont au cœur des priorités du département. Issu d'une commission d'élus et d'acteurs médicaux et paramédicaux, le plan « Le 41 en bonne santé » met en œuvre depuis 2022 plusieurs actions pour renforcer l'accès aux soins et la prévention :

- Aides à l'installation de professionnels de santé.
- Bourses aux internes en médecine.
- Ateliers de prévention des troubles posturaux dans les collèges.

CE QU'IL FAUT RETENIR



Préserver l'autonomie

Développer l'habitat inclusif, soutenir l'adaptation des logements.



Favoriser l'insertion par l'accès et le maintien dans le logement



Promouvoir les métiers du grand âge

Améliorer les conditions de travail des aides à domicile.



Un accompagnement au plus près

Conseillers numériques, conseillères autonomie, services en ligne, wifi dans les EHPAD.



Accompagner et protéger les familles

Développer les parrainages, renforcer les aides éducatives.



Lutter contre la pauvreté

Accompagner les jeunes en sortie de l'aide sociale à l'enfance (ASE), soutenir les demandeurs d'emploi.



Un département à l'écoute

Création du Club de la parole avec des jeunes accueillis ou ayant été accueillis par l'aide sociale à l'enfance (ASE).



Soutenir les aidants

Plateforme droit au répit.



Favoriser le retour au travail

Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE), plateforme Job 41, action "Venez comme vous êtes".

SANTÉ PRÉVENTION

LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Le département a fait de l'accès à la santé une priorité de son plan d'action dans cette nouvelle mandature et se mobilise afin de lutter contre la désertification médicale qui touche particulièrement les zones rurales. Le département s'engage dans un plan santé qui répond pleinement à ses missions premières : la solidarité avec les personnes et les territoires. Ce plan formalise l'engagement départemental de garantir à chaque Loir-et-Chérien une offre de santé de qualité et de proximité, en faisant de l'accès aux soins un droit fondamental.

Bruno Harnois, conseiller départemental



Bruno Harnois



PROLONGEMENT ET RENFORCEMENT DU PLAN SANTÉ PRINCIPALES ACTIONS EN 2022

Plan "Le 41 en bonne santé"

Le conseil départemental a souhaité renforcer son action dans la lutte contre la désertification médicale et l'amélioration de l'accès aux soins pour les Loir-et-Chériens. Ainsi le plan "Le 41 en bonne santé" a été voté pour la période 2022-2028. Il était doté en 2022 d'un budget de 2 600 000 €.

Attractivité et prospection : l'agence d'attractivité BeLC

L'agence s'est vu confier des missions de prospection et de marketing territorial à destination des professionnels de santé. L'arrivée d'un chargé de prospection renforce la présence du Loir-et-Cher dans les salons, colloques ou événements à destination des professionnels de santé. Des interventions dans les écoles, universités ou instituts de formation sont également réalisées pour identifier le Loir-et-Cher comme un lieu d'exercice professionnel attractif. Ce sont ainsi plus de 6 000 professionnels de santé rencontrés et 9 installations effectives qui ont marqué l'année 2022.

Renforcement du Fonds d'intervention et de promotion de la santé

Le fonds d'intervention et de promotion de la santé est le bras armé du plan "Le 41 en bonne santé". Il est composé de différentes aides pour accompagner les collectivités, les professionnels de santé et les futurs professionnels dans leurs projets et s'élevait, pour l'année 2022, à 535 000 €.

Accompagnement des futurs professionnels de santé : allocation de stage

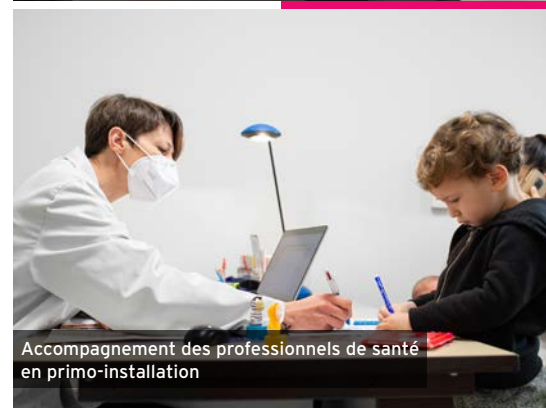
22 internes de médecine générale ont bénéficié de l'allocation de stage d'un montant de 1 500 €. Ce dispositif encourage les étudiants paramédicaux et médicaux à venir réaliser un stage dans le département. Un stage éloigné de son lieu de formation ne doit pas être une charge financière. Cette aide vient prendre en charge les frais de déplacement ou de logement induits par la réalisation du stage.



Philippe Gouet, président du conseil départemental



François Maupetit, directeur de mission en charge des politiques de santé



Accompagnement des professionnels de santé en primo-installation



1

directeur de mission, appuyé par le pôle ressources et coordination de la DGA Loir-et-Cher solidaire



1,2 M€

Budget santé prévention en 2022



22

allocations de stage pour un montant de 33 000 €



3

bourses départementales accordées soit 29 000 €



4

projets de maison de santé soit 266 000 €



26 700 €

Aide en faveur de la télémedecine

Accompagnement des professionnels de santé en primo-installation

Ce dispositif vise à prendre en charge 50 % des dépenses liées à l'installation d'un professionnel de santé s'il s'installe dans un secteur carencé pour sa profession et s'il s'engage à exercer au moins 3 ans dans la commune d'installation. L'ensemble des professions médicales et paramédicales peuvent y prétendre. En 2022, 2 médecins généralistes ont été soutenus financièrement dans leur installation pour une dépense totale de 6 976 €.

Accompagnement des étudiants en santé : bourses d'étude

Le plan santé a créé un dispositif de bourse d'étude de 500 € par mois pendant la dernière ou les deux dernières années d'études médicales ou paramédicales, pour financer une partie des frais de scolarité. La contrepartie est un engagement à exercer dans le département à l'issue des études. 2 infirmiers en pratique avancée et 1 étudiant en ergothérapie en ont bénéficié pour un montant total de 29 000 €.

Accompagnement des collectivités

Le département soutient l'investissement vers les structures de santé. Les communes de Cheverny, de la Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine, de Saint-Ouen et la Communauté de communes du Romorantinais et du Monestois ont bénéficié d'un financement départemental dans le cadre de leur projet de pôle de santé ou de maison de santé pluridisciplinaire pour un total de 266 000 €.

Prise en charge des soins non programmés : dispositif PAÏS

Ce dispositif permet à des médecins généralistes d'un même secteur géographique de bénéficier d'un financement en contrepartie de la mise en place d'une organisation permettant la prise en charge des soins non programmés. La convention de partenariat qui liait le département et l'association PAÏS a été renouvelée pour deux ans. Cela représente un financement annuel de 200 000 €.



Maison de santé universitaire de Vendôme

ENFANCE - FAMILLE

LA SANTÉ DES ENFANTS, UNE PRIORITÉ DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Santé, adaptabilité, agilité et réactivité caractérisent l'action de la direction enfance - famille en 2022. Le contexte national et international a impliqué une réponse des services tant sur le champ de l'enfance, avec l'ouverture de nouvelles structures et la prise en compte de la parole de l'enfant via le conseil de la vie sociale, que sur le champ de la santé avec la réalisation des bilans de santé en écoles maternelles et le primo accueil sanitaire des réfugiés via le centre de lutte antituberculeuse. Le traitement des informations préoccupantes s'est démarqué, au niveau national, par la qualité du travail mis en œuvre.

Florence Doucet, vice-présidente du conseil départemental et Marie-Pierre Beau, conseillère départementale



Florence Doucet et Marie-Pierre Beau



Conseil de vie sociale, 25 octobre 2022

PRINCIPALES ACTIONS EN 2022

La parole de l'enfant comme levier d'adaptation de la politique enfance

Le conseil départemental a lancé le 25 octobre 2022 le conseil de vie sociale. Cette instance, dédiée aux jeunes accueillis ou ayant été accueillis à l'aide sociale à l'enfance, marque l'engagement fort du département à associer les jeunes aux réflexions menées sur la politique qui les concerne. Le conseil, dénommé "club de la parole", rassemble ainsi 30 jeunes volontaires âgés de 8 à 19 ans.

La revalorisation des assistants familiaux

Le département a mis en œuvre, en juin 2022, les dispositions de la loi Taquet avec l'instauration du socle minimal de rémunération pour les assistants familiaux accueillant un seul enfant. À souligner, la revalorisation de la fonction globale d'accueil portée à 63 fois le smic horaire par mois.

Le centre de lutte antituberculeuse acteur du primo accueil sanitaire

Le département a accueilli des réfugiés ukrainiens. Dans ce cadre et conformément aux missions de promotion de la santé et de lutte contre la tuberculose, le CLAT a été mobilisé pour assurer le primo accueil sanitaire des réfugiés. L'équipe médicale polyvalente a permis la prise en charge de 200 Ukrainiens et la réalisation de 60 radiographies thoraciques de dépistage de la tuberculose.

L'équipe mobile « Moissons nouvelles »

Depuis octobre 2022, l'équipe de Moissons nouvelles accompagne les 49 tiers dignes de confiance et tiers bénévoles qui assument la prise en charge quotidienne d'enfants qui leur sont confiés. Cet appui administratif, éducatif, juridique permet de les sécuriser et de préserver les liens d'attachement des enfants envers ces personnes de confiance.





306

agents emplois temps plein



55 M€

Budget direction enfance-famille



49

tiers dignes de confiance et tiers bénévoles suivis



116

mères isolées prises en charge



442

enfants accueillis chez
224 assistants familiaux



214

jeunes majeurs suivis

L'équipe mobile protection maternelle et infantile

L'équipe mobile PMI est un dispositif expérimental ayant un objectif de prévention précoce auprès de futurs parents identifiés comme en situation de fragilité sur le volet parentalité. Composée d'un binôme de professionnels, une éducatrice spécialisée et une infirmière puéricultrice, cette équipe a pris en charge 5 situations complexes.

L'aide sociale à l'enfance et l'adaptation des besoins

La forte augmentation de l'activité en protection de l'enfance entre 2018 et 2022 a nécessité de développer de nouvelles solutions de placement et de mise à l'abri. En 2022, l'accent a été mis sur l'ouverture de deux projets de lieux de vie et d'accueil (LVA) qui viennent étoffer l'offre de placement en proposant des prises en charge familiales et/ou spécialisées en petits effectifs (6 places par LVA).

L'amélioration du traitement des informations préoccupantes

Territoire d'initiative, le Loir-et-Cher s'est démarqué en 2022 dans le cadre de la protection de l'enfance au travers du déploiement du nouveau guide d'évaluation des informations préoccupantes mis en place par la Haute autorité de santé en qualité de département pilote. Forts de leur expertise, l'ensemble des services ont expérimenté les nouveaux outils aujourd'hui déployés nationalement.

L'impact du Ségur de la santé

2022 marque l'intégration dans le périmètre des mesures du Ségur des professionnels exerçant dans le champ de la protection de l'enfance. À ce titre, le conseil départemental a mobilisé une enveloppe de 1,3 M€ dédiée aux professionnels socio-éducatifs des différentes structures du territoire.



INSERTION - HABITAT

FACILITER LE RETOUR À L'EMPLOI

Alors que 9 000 emplois sont non pourvus dans le Loir-et-Cher, la direction insertion, emploi et habitat œuvre pour faciliter le retour à l'emploi et le recrutement pour les employeurs. Le service public de l'insertion et de l'emploi s'implique dans la mobilisation des partenaires pour travailler sur la levée des freins. Le logement et l'habitat sont remis au centre des parcours : réactivité et adaptation du fonds de solidarité pour le logement (FSL) face aux coûts de l'énergie, et développement de la communication sur l'aide à l'adaptation du logement. L'ensemble des outils d'aide au parcours permettent aux plus fragiles de conserver et de développer leur capacité d'agir.

Florence Doucet, vice-présidente du conseil départemental



Florence Doucet



Présentation du SPIE, 6 septembre 2022



Journées d'action contre l'illettrisme et l'illectronisme, 8 septembre 2022



Accompagnement des publics concernés par les problématiques de logement

PRINCIPALES ACTIONS EN 2022

Le cumul RSA/salaire pour les métiers en tension

Ce dispositif maintient l'attractivité économique du territoire et soutient les filières en tension. Il favorise le recrutement d'une main d'œuvre locale via l'application Job 41 et incite les allocataires du RSA concernés à accéder à un emploi par le cumul RSA/salaire. Sur 36 mois, le coût estimé est de 164 000 € pour 428 foyers bénéficiaires.

DÉFIS : "Mon emploi près de chez moi"

Le département s'engage auprès des entreprises et de la région pour créer et promouvoir des actions de formation à destination des métiers en tension. Les actions menées sur les métiers de maître-nageur sauveteur (MNS) et agent de soin présentent un bilan très positif pour les entreprises, les organismes de formation et les publics en insertion. 90 % des personnes en formation DEFI MNS ont accédé à un CDI de 35 h ; 5 étaient allocataires du RSA.

Plan départemental de lutte contre l'illettrisme

Le plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme développe de nouvelles solutions pour l'autonomie des personnes rencontrant des difficultés relatives aux savoirs de base, dont le numérique. En 2022 : 1 000 accompagnements réalisés par le CRIA 41 (ateliers numériques), 41 familles formées et équipées d'ordinateurs et 3 journées nationales d'action contre l'illettrisme organisées.

Fédérations employeurs

Le rapprochement avec les fédérations employeurs s'est renforcé en 2022 par la concrétisation d'actions : immersion du public en entreprises, immersion des professionnels de l'insertion et développement des périodes de mise en situation professionnelle. Les filières hôtellerie-restauration, agriculture-viticulture, services à la personne et bâtiment sont particulièrement concernées par cette avancée.



48

agents



51,5 M€

Budget Insertion-Emploi-Habitat
(hors FSL)



1,2 M€

Budget Fonds solidarité logement
(FSL)



2 139

dossiers aidés financièrement



62

partenaires



155

logements adaptés

"Gestes éco" (FSL) Actions collectives ou de sensibilisation

Le fonds solidarité logement a une mission de prévention dont celle de la maîtrise des consommations d'énergie et d'eau. En lien avec l'espace France Rénov de l'ADIL, des ateliers ludiques sont proposés à destination de tous publics : 3 ont été réalisés en 2022, de nouveaux seront proposés en 2023.

Heures d'insertion déploiement fibre

Les clauses d'insertion sociale, outil efficace au service de l'insertion des publics les plus fragiles, ont été fortement mobilisées dans le cadre du chantier de déploiement du réseau très haut débit en Loir-et-Cher et ont été internalisées. 198 362 heures d'insertion ont été réalisées, soit 12 fois l'engagement annuel qui était de 14 700 heures.

BREF : Bourse reprise d'emploi-formation

Ce dispositif prend en charge tout ou partie des coûts générés par l'allocataire bénéficiaire du RSA soumis aux droits et devoirs lorsqu'il débute ou reprend une activité professionnelle sous la forme d'un emploi ou d'une entrée en formation qualifiante. En 2022, 237 demandes ont été traitées dont 190 accords pour un montant de 39 800 €.

L'insertion par l'activité économique

Le Loir-et-Cher dispose d'une offre diversifiée de structures d'insertion par l'activité économique (IAE). En 2022, les 18 structures en activité financées par le département ont généré 205 000 heures d'insertion et 118 emplois temps plein représentant 432 bénéficiaires du RSA.

Aide à l'adaptation des logements pour personnes âgées et/ou en situation de handicap

Plusieurs actions d'information ont été proposées aux propriétaires occupants ou locataires du parc privé afin de faire connaître cette aide départementale. En 2022, 115 adaptations de logements ont été soutenues par le département.

L'accompagnement social lié au logement

Le fonds de solidarité logement (FSL) permet, dans le cadre d'un plan d'action avec le travailleur social référent, un accompagnement spécifique pour les publics concernés par des problématiques de logement. En 2022, 281 ménages ont bénéficié de ce dispositif.

Le service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE)

Le SPIE est un facilitateur de parcours sans rupture des personnes éloignées de l'emploi. Plusieurs actions phares ont été mises en place dont le déploiement des périodes de mise en situation en milieu professionnel. De même, la création de l'action "venez comme vous êtes" favorise une reprise d'activité progressive pour les personnes très éloignées de l'emploi.

Espaces RSA sur les territoires

Les allocataires du RSA soumis aux droits et devoirs doivent être orientés rapidement vers le référent le plus adapté à leur situation afin de dynamiser leur parcours. En 2022, une expérimentation optimise les délais d'orientation. Le format espaces RSA évolue. Il se compose d'un entretien téléphonique d'évaluation, puis d'une information collective sur les droits et devoirs pour les nouveaux entrants.

AUTONOMIE

ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

La politique de l'autonomie est un fort enjeu départemental qui favorise le maintien à domicile et offre des réponses adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des aidants. Le schéma départemental de l'autonomie définit les actions pour les accompagner au quotidien, du domicile à l'établissement. La prévention est un axe prioritaire pour bien vieillir chez soi avec des financements attribués par la conférence des financeurs. L'objectif est de proposer, avec les différents partenaires, des parcours de vie évitant les ruptures et proposant de nouveaux dispositifs tels que l'habitat inclusif.

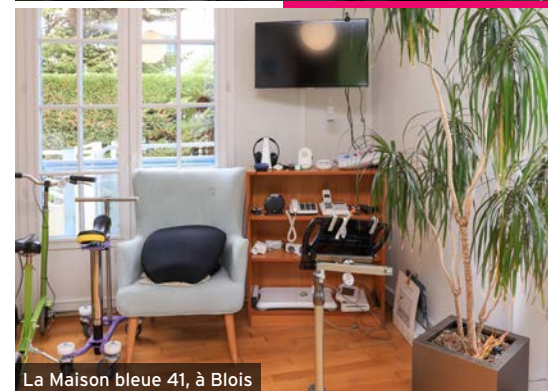
Monique Gibotteau, vice-présidente



Monique Gibotteau



Ouverture de la semaine bleue à Vendôme, 4 octobre 2022



La Maison bleue 41, à Blois



Les agents du conseil départemental soutiennent octobre rose



Aide à la personne, pour bien vieillir chez soi

PRINCIPALES ACTIONS EN 2022

La création de la maison départementale de l'autonomie (MDA)

Cette création s'inscrit dans des démarches nationales visant à proposer un guichet unique pour apporter des réponses aux personnes en situation de handicap (enfants et adultes) et aux personnes âgées. Des travaux se poursuivent avec des partenaires pour construire des réponses de proximité et adaptées aux besoins d'accompagnement et d'offre.

L'habitat intermédiaire

Des logements entre le domicile et l'institution sont développés sur le département :

- 12 projets d'habitat inclusif pour 64 personnes âgées et 60 personnes en situation de handicap avec l'attribution de 367 500 € pour l'animation de la vie sociale et partagée,
- 12 résidences autonomie (412 logements) menant des actions de prévention financées à hauteur de 150 112 €.

Le maintien à domicile

Afin de favoriser le maintien à domicile et financer des accompagnements, le département valide les prestations suivantes :

- Allocation personnalisée à l'autonomie pour personnes âgées : 4 244 dossiers déposés en 2022 dont 1 779 premières demandes et 2 465 révisions.
- Prestation de compensation du handicap : 2 237 bénéficiaires à domicile dont 2 132 adultes et 105 enfants.

L'accueil des usagers : Vivre autonome 41

Porte d'entrée pour répondre aux interrogations et faciliter les démarches liées à la perte d'autonomie, à l'âge ou à un handicap avec un accueil physique, téléphonique et numérique, Vivre autonome 41 a accueilli 5 200 usagers et réceptionné 13 200 dossiers. 419 permanences ont été assurées sur le territoire par une équipe de conseillères autonomie.



103
agents



105,3 M€
Budget Autonomie



5 282
accueils physiques



7 831
personnes âgées bénéficiaires
de l'allocation personnalisée à
l'autonomie (APA) à domicile
et en établissement



2 621
personnes bénéficiaires de la
prestation de compensation du
handicap (PHC) à domicile et en
établissement

La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie

La conférence des financeurs coordonne les actions de prévention collectives de la perte d'autonomie des personnes âgées de plus de 60 ans autour de la nutrition, la mémoire, le bien-être, l'activité physique adaptée et l'isolement social. Elle a financé 100 actions pour 830 000 €, dont 48 actions à domicile et 52 en établissement.

Les personnes en situation de handicap

Le département prend et notifie des décisions concernant les enfants et les adultes en situation de handicap après une analyse des besoins en équipe pluridisciplinaire.

- Enfants : 6812 décisions prises avec un délai moyen de traitement des dossiers de 5,5 mois.
- Adultes : 21120 décisions prises avec un délai moyen de traitement des dossiers de 4,79 mois.

L'accueil familial

L'accueil familial permet à un particulier d'accueillir à son domicile, moyennant rémunération, une à trois personnes âgées ou en situation de handicap (adultes). Le département a agréé 71 accueillants familiaux (dont 63 actifs) et 149 places. 16 personnes âgées et 82 personnes en situation de handicap dont 58 personnes en situation de handicap vieillissantes sont accompagnées.

Les établissements pour adultes en situation de handicap

25 établissements (847 places) accompagnent des adultes en situation de handicap après une notification du département selon les besoins évalués de la personne. Le département favorise les parcours de vie et les accompagnements à domicile incluant l'habitat inclusif par les 13 services d'accompagnement à la vie sociale (355 places).

Les services en ligne

Les services en ligne permettent de déposer un dossier de demande d'allocations de manière dématérialisée. Ils permettent de suivre l'avancement du dossier en temps réel via des mails de notification envoyés au fur et à mesure de l'étude du dossier. Les conseillères autonomie accompagnent pour l'utilisation des outils sur les territoires.

Les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)

Le département a attribué 876 000 € (entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre) au titre de la dotation qualité pour intervenir auprès des personnes très dépendantes et dans des zones isolées. Il a également aloué 2 300 000 € pour la revalorisation salariale des professionnels de 8 SAAD (6 de branche d'aide à domicile et 2 de la fonction publique territoriale).

La Maison bleue 41 : aller vers les usagers

Maison aménagée ouverte à tous, elle a accueilli 924 visiteurs et permet aux professionnels, aux personnes âgées, personnes en situation de handicap et aidants de découvrir plus de 200 solutions et équipements permettant de continuer à vivre chez soi. Des casques à réalité virtuelle permettent de la visiter à distance lors de forums ou salons.

Les établissements et services pour personnes âgées dépendantes

47 établissements (4 800 places) accompagnent les personnes ne pouvant plus vivre à domicile ou en habitat intermédiaire. Le département accompagne notamment les projets de travaux et le déploiement du numérique (WIFI). Le prix moyen en EHPAD public autonome est de 63,65 € par jour (58,01 € prix de journée et 5,64 € tarif Gir 5/6).

DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU TERRITOIRE

// DÉVELOPPER L'ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ

Après une période marquée par la crise sanitaire, les services d'action sociale du département ont entamé une évolution pour accentuer leur déploiement sur le territoire et mieux répondre aux besoins des Loirs-et-Chériens.

Résolument tournée vers le développement social du territoire, l'action sociale œuvre à adapter son implantation locale à partir des besoins et spécificités de chaque territoire en lien avec les acteurs locaux tout en favorisant l'accès au numérique.

Catherine Lhéritier, vice-présidente



Catherine Lhéritier



Accueil de réfugiés



Safthon, prévention en santé

PRINCIPALES ACTIONS EN 2022

La modernisation de l'insertion

Sur le champ de l'insertion, la modernisation de nos outils s'est traduite au travers du déploiement de l'outil "Parcours RSA". Outre le suivi des bénéficiaires du RSA, cet outil, auquel tous les agents concernés ont été formés, s'inscrit dans la démarche de numérisation de nos pratiques en permettant, notamment, la signature dématérialisée des contrats d'engagement réciproques.

Droits des femmes : Balance ton art

Les travailleurs sociaux engagés dans cette démarche ont imaginé l'action "balance ton art". Sur deux après-midi, accompagnés par une arthérapeute, ils ont pu dessiner leur représentation de la femme au XXI^e siècle.

L'augmentation des actions de prévention

Les équipes de PMI ont pu augmenter leur activité à domicile et leurs actions de prévention à la faveur du temps libéré par l'externalisation des évaluations d'agrément d'assistants maternels et du déploiement de la démarche "petits pas/grands pas" (formation/action centrée sur la prévention menée avec le concours de l'ANISS). Ainsi, 4 413 visites à domicile ont été réalisées.

SAFTHON - prévention en santé

Le SAFTHON est une action de prévention en santé pour sensibiliser le grand public et les professionnels sur le risque alcool et grossesse afin de lutter contre les troubles causés par l'alcoolisation fœtale.



274

agents déployés sur les territoires



43,51 %

de contractualisation de contrats
d'engagement réciproques insertion



600

évaluations d'informations
préoccupantes



77,6 %

des enfants scolarisés en
maternelle ont bénéficié d'un bilan
de santé des enfants



25 853

accueils physiques et
148 728 accueils téléphoniques



361 431 €

d'aides pour 1 775 familles

Minibus pour les personnes en difficulté de mobilité

Une convention partenariale avec l'EHPAD « la Bonne Eure » de Bracieux permet de bénéficier du prêt d'un minibus dans le cadre des actions collectives de deux territoires. Dans ce contexte, le public a pu bénéficier de « l'action sport » animée en partenariat avec l'UFOLEP 41 à travers le Dispositif d'inclusion par le sport (DIPS).

Un département solidaire

Le territoire blaisois, notamment, a connu un fort investissement des professionnels pour garantir le primo-accueil de publics migrants parmi lesquels une proportion importante de réfugiés ukrainiens. Ainsi, plus de 270 réfugiés ont pu être accueillis sur notre territoire départemental.

Projet "tape à l'œil"

Une belle expérimentation et expérience menée en partenariat avec la Fondation Tape à l'œil, l'UDAF et la MDCS Sud Loire, pour accompagner et soutenir les 16-21 ans en difficulté dans leur scolarité ou leur insertion professionnelle.

Un café et des parents

Afin de rompre l'isolement vécu par certains parents, un espace d'échange a été élaboré avec les habitants d'un territoire. L'envie de partager des moments conviviaux autour d'un café, de se connaître pour créer un réseau d'entraide, ainsi que le désir de pouvoir échanger et de partager des expériences ont permis de concrétiser un projet co-construit entre les professionnels et les habitants.



Partager des moments conviviaux

PROTECTION DES LOIR-ET-CHÉRIENS

// SOUTENIR LE SDIS POUR PROTÉGER LES LOIR-ET-CHÉRIENS

La protection des Loir-et-Chériens est au cœur des préoccupations du conseil départemental. C'est pourquoi il octroie au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) les moyens de se préparer, de s'adapter et de s'améliorer en permanence. Cet engagement financier permet au SDIS de renouveler ses matériels, équipements et engins, de mettre en œuvre des formations de maintien et de perfectionnement des acquis, mais aussi de recruter des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires et des agents administratifs et techniques indispensables au bon fonctionnement de l'établissement. Notre modèle de sécurité civile fait face à des défis majeurs liés à la santé, à l'aménagement du territoire ou aux risques spécifiques dont celui des feux de forêts et d'espaces naturels. Pour les relever, le département de Loir-et-Cher est et sera au rendez-vous !

Philippe Sartori, vice-président du conseil départemental



Philippe Sartori



Manœuvre au château de Blois

PRINCIPALES ACTIONS EN 2022

Le SDIS lutte contre la vulnérabilité de notre territoire

La vulnérabilité face aux catastrophes naturelles s'accroît alors que le Loir-et-Cher est le département qui présente la plus grande superficie boisée de la région Centre Val-de-Loire et du quart nord-ouest de l'hexagone, avec 272 232 hectares. Le SDIS est intervenu en 2022 sur 400 feux de végétation. Les conséquences du changement climatique, un patrimoine bâti historique à protéger ainsi que des risques divers font du SDIS un acteur essentiel pour la protection du territoire.

Convention de partenariat département - SDIS41

L'actualisation de la convention de partenariat entre le département de Loir-et-Cher et le SDIS de Loir-et-Cher a été actée pour la période 2023-2028. Le département s'engage non seulement à maintenir une forte participation pour permettre le fonctionnement du SDIS, mais également un engagement pluri annuel pour soutenir l'investissement avec une enveloppe totale de 10,5 M€. À ce jour, le département et le SDIS coopèrent au travers notamment de groupements de commandes ou bien encore d'une mutualisation de moyens pour la gestion du patrimoine bâti. Depuis trois ans, le département assure également l'accueil d'élèves-colonels de sapeurs-pompiers.



Exercice réalisé au centre de formation de Vineuil

En 2022, le Sdis est intervenu sur 400 feux de végétation





212

sapeurs-pompiers professionnels ;
1 534 sapeurs-pompiers volontaires



16,4 M€

soit 58 % : contribution du
département aux recettes de
fonctionnement du SDIS



26 800

interventions en 2022



39 974

sorties d'engins



22 606

victimes secourues



400

interventions sur des feux de
végétation

Une présence opérationnelle en augmentation

En 2022, les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ont réalisé 26 800 interventions au bénéfice des Loir-et-Chériens. Le nombre d'interventions augmente de 3 % par an depuis 10 ans avec une sollicitation accrue des secours et soins d'urgence aux personnes (82 % du total en 2021) dont une grande part pour pallier les carences d'ambulances privées et effectuer des relevages de personnes.

Un soutien actif auprès des autres départements victimes de feux de forêt

Le SDIS de Loir-et-Cher a participé à la solidarité nationale en engageant à plusieurs reprises des femmes, des hommes et des véhicules pour intégrer des colonnes de renforts sur le territoire français. Ainsi les sapeurs-pompiers de Loir-et-Cher ont prêté main forte à leurs collègues en Maine-et-Loire, dans le Morbihan, le Finistère, l'Indre, le Loiret, la Charente, la Charente-Maritime, le Gard, la Gironde et dans la Sarthe. Cet engagement a pu se concrétiser avec la participation, également, des sapeurs-pompiers volontaires.

La disponibilité opérationnelle des sapeurs-pompiers de Loir-et-Cher

Les sapeurs-pompiers de Loir-et-Cher interviennent 24h/24 sur l'ensemble du territoire. En 2022, leur disponibilité opérationnelle moyenne était de 368 sapeurs-pompiers prêts à intervenir dont 36 professionnels et 332 volontaires.

Les sapeurs-pompiers volontaires

Les sapeurs-pompiers volontaires sont un maillon de la chaîne du SDIS indispensable à son fonctionnement et à la protection des Loir-et-Chériens. En 2022, le SDIS de Loir-et-Cher comptait 1 534 sapeurs-pompiers volontaires. Le taux d'engagement dans cette période est de 70,3 % en Loir-et-Cher. En 2022, c'est une enveloppe financière de 142 500 € qui a été mobilisée par le département pour aider les communes qui emploient des sapeurs-pompiers volontaires.

Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) de Loir-et-Cher

L'assemblée départementale a formulé un avis favorable au projet d'actualisation du SDACR de Loir-et-Cher. Élaboré sous l'autorité du préfet par le service départemental ou territorial d'incendie et de secours, le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques dresse l'inventaire des risques de toute nature pour la sécurité des personnes et des biens auxquels doivent faire face les services d'incendie et de secours dans le département, et détermine les objectifs de couverture de ces risques.

Le département comme premier financeur du SDIS 41

Avec 16,4 millions d'euros versés en 2022, le département est le premier financeur du SDIS. Les communes versent 9,9 M€. Au plan régional, avec 52 €/habitant, le département est la collectivité la plus engagée en faveur de la sécurité civile.

NOS AMBITIONS

UN SCHÉMA UNIQUE POUR UN DÉPARTEMENT PLUS SOLIDAIRE

En 2023, un schéma des solidarités 2023-2028 sera construit autour du parcours de vie des personnes et de leurs besoins :

1/ Un volet transversal et stratégique autour des 3 ambitions : rendre acteur, prévenir et s'adapter.

2/ Un volet thématique autour des 5 secteurs des solidarités et de la santé : l'enfance et la famille, l'autonomie, l'insertion professionnelle et l'emploi, l'habitat et la santé.

3/ Un développement social coordonné du territoire : à travers des projets de territoires adaptés aux réalités différentes des publics, l'impulsion de partenariats solides, un accueil de proximité de qualité, la mise en place d'initiatives et d'expérimentations locales, le département construira des réponses sur mesure qui prennent en compte l'ensemble des politiques et des acteurs des solidarités.

2021

- Mise en place de solutions numériques (APA en ligne, MDPH en ligne, télégestion avec Tranquillidom41)
- Évaluation et amélioration des aides éducatives

2022

Pages 16 à 27

2023

- 10^e anniversaire de la Maison Bleue 41 et projet de chambre d'enfant modulable
- Déploiement de 5 conseillères autonomie
- Engagement du département dans la mise à disposition de logements et de véhicules aux étudiants en santé



2024

- Autonomie : mise en place de la technicothèque
- Protection maternelle et infantile (PMI) : création d'une équipe mobile, et action « bus PMI », solution innovante et itinérante
- Territorialisation des missions pour un accès aux services départementaux et des réponses en proximité

2025...

- Innovation pour la E-Santé par le déploiement de la télémédecine et des téléconsultations
- Engagement de la co-construction d'une structure d'accueil intergénérationnelle et de mixité sociale avec les publics pris en charge par l'aide sociale à l'enfance (ASE) et le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) du Blaisois "sur mesure"

LOIR-ET-CHER DURABLE



La Loire vue du ciel, près de Chaumont-sur-Loire

POUR UN AMÉNAGEMENT DURABLE DE NOTRE TERRITOIRE

Le conseil départemental de Loir-et-Cher développe un ensemble de politiques qui s'inscrivent dans son Agenda 2030 et notamment :

- Une politique ambitieuse et structurée en faveur de la jeunesse et des collégiens.
- Un réseau routier garantissant la sécurité des usagers ainsi que des conditions de circulation fluides.
- Des politiques coordonnées et ambitieuses qui s'inscrivent dans la transition écologique et énergétique.

ZOOM

L'inauguration de la piste cyclable entre Blois et Molineuf marque le démarrage effectif d'une nouvelle politique du conseil départemental. Cet aménagement comporte 5 km de voies à destination des modes de transport doux (vélos, trottinettes, rollers, piétons...) et a connu un succès immédiat avec une forte fréquentation dès sa mise en service.

CE QU'IL FAUT RETENIR



Mise à jour de l'Agenda 2030 en juin



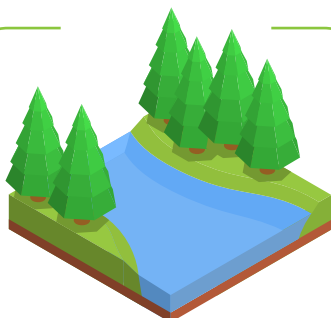
Démarrage des travaux de renforcement du pont Charles de Gaulle



Approbation du schéma directeur des mobilités douces



Doublement de la dotation départementale d'aménagement durable (désormais 2 M€)



Renouvellement de la convention avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne



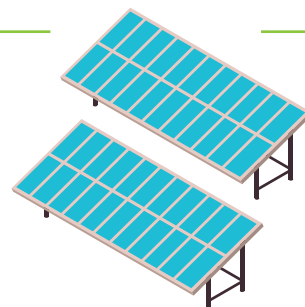
La légumerie départementale atteint son rythme de croisière



Engagement du volet "éducation" du plan santé



Inauguration du collège de Bracieux rénové



Engagement du programme de travaux d'équipement des toitures de panneaux photovoltaïques

AMÉNAGEMENT RURAL ET ENVIRONNEMENT

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Le conseil départemental développe un ensemble de politiques ambitieuses dans le domaine de l'environnement, de l'aménagement rural et de l'eau.

Il s'est doté d'outils performants tels que le laboratoire d'analyses et le service de qualité de l'eau pour concrétiser son intervention sur le territoire.

Il contribue ainsi, au travers de nombreuses actions concourantes inscrites dans son Agenda 2030 à lutter contre le réchauffement climatique et à protéger la biodiversité.

Pascal Huguet et Philippe Mercier,
vice-présidents du conseil départemental



Pascal Huguet et Philippe Mercier

PRINCIPALES ACTIONS EN 2022

Agenda 2030 du département

En juin 2022, l'agenda 2030 a fait l'objet d'une mise à jour, l'objectif étant notamment de rendre le document plus lisible. Il comporte désormais 5 axes, 17 objectifs et 132 actions. Le rapport annuel de développement durable 2021, adopté en octobre 2022, a été articulé autour des 5 axes de l'Agenda 2030.

Laboratoire départemental d'analyses

Plus de 15 000 échantillons ont été analysés (7 000 en hydrologie, 8 000 en hygiène alimentaire). 8 sessions de formation au profit des personnels des collèges ont été réalisées sur les thèmes du plan de maîtrise de la sécurité sanitaire et des bonnes pratiques d'hygiène.

Le 41 par Nature - Mois de la Biodiversité du 7 mai au 7 juin 2022

L'organisation de la deuxième édition du mois de la biodiversité "le 41 par Nature" a permis l'intervention de 19 partenaires, 56 événements ouverts à tous ont été proposés et 32 animations scolaires ont rythmé l'événement pour un public d'environ 3 000 personnes.

Politique départementale de l'eau

Le renouvellement du partenariat historique avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne a été approuvé par l'assemblée délibérante en avril 2022. 82 collectivités et EPCI ont bénéficié de l'assistance technique du département pour le suivi du bon fonctionnement de leurs stations d'épuration (402 visites réalisées en 2022), complétées par 540 vérifications de dispositifs d'assainissement non collectif.

La promotion des productions et produits fermiers

Le conseil départemental a soutenu la Société Départementale d'Agriculture de Loir-et-Cher (SDA 41) pour un montant de 91 725 € en 2022 dans le cadre de l'organisation des manifestations de promotion des produits locaux et concours divers tels que les comices agricoles. Le département intervient également dans la prise en charge des frais des vétérinaires qui interviennent pour le contrôle sanitaire des animaux qui concourent afin de garantir le bon état des troupeaux lors des manifestations.



Comice de Morée



Plus de 7 000 échantillons en hydrologie analysés en 2022



Sorties nature / ateliers / expositions...

Programme sur departement41.fr



ENS Les prairies du Fouzon



45

agents au sein de la direction
aménagement rural et
environnement (DARE)



8,2 M€

Budget global



280

prélèvements d'eau réalisés dans
les rivières du département



990 000 €

consacrés à la dotation
départementale d'aménagement
durable



4,5 M€

consacrés à la dotation de
solidarité rurale



95 000

lignes fibre déployées par le SMO
Val de Loire Numérique

Rivières

Le département intervient dans l'entretien des rivières. Des travaux de restauration du Cher canalisé et de ses affluents ont été effectués pour un montant de 200 000 €. Par ailleurs, 43 700 € ont été versés pour l'entretien et la conservation du canal de Berry et 13 540 € pour l'entretien du canal de la Sauldre.

Très haut débit - Infrastructures et usages

Le département fait de l'accès au très haut débit pour tous les Loir-et-Chériens une priorité. Il a délégué au Syndicat mixte ouvert (SMO) Val de Loire Numérique l'installation de la fibre afin d'atteindre l'objectif d'un territoire 100 % connecté d'ici à fin 2023. Le SMO Val de Loire Numérique a déployé 95 000 lignes en 2022. Dans la même année, 115 400 € ont été versés pour le fonctionnement du SMO Val de Loire Numérique.

Arbres et Haies

Le département de Loir-et-Cher a mis en place un programme d'aide à la plantation "Arbres et haies" sur son territoire pour agir en faveur de la biodiversité et de nos paysages, aider à la résilience de notre département face au changement climatique, mais aussi faciliter et accompagner les initiatives citoyennes. En 2022, 8 449 € d'aides ont été accordés aux plantations de 2 076 m de haies et de 477 arbres.

Politique des espaces naturels sensibles (ENS)

Au cœur des ses politiques environnementales, le département soutient les gestionnaires des ENS et a réalisé en 2022 des travaux d'aménagement de la réserve naturelle nationale des vallées de Grand Pierre et de Vitain à hauteur de 145 000 €. Le réseau des ENS auprès de nos collègues participe à l'éducation à l'environnement des jeunes générations.

Dotation départementale d'aménagement durable (DDAD)

La DDAD est devenue en 2022 la clé d'entrée unique dématérialisée pour les soutiens financiers du département dans le domaine de l'environnement auprès des collectivités. L'assemblée départementale a décidé de doubler l'enveloppe annuelle qui s'établit désormais à 2 M€.

Les dispositifs d'accompagnement à l'agriculture

Le département a soutenu la chambre d'agriculture 41 à hauteur de 102 000 € en 2022. Ce soutien se caractérise par l'appui aux actions d'aménagement foncier, par la valorisation des productions locales, mais également par des actions spécifiques comme la gestion qualitative et quantitative de l'eau.

La Dotation de Solidarité Rurale

Au titre de la dotation de solidarité rurale 2021 et 2022, 231 projets ont abouti dans l'année et fait l'objet d'un versement de 4,56 M€ représentant plus de 19 M€ de travaux effectifs réalisés par les communes. Depuis 2010, 2 966 projets communaux ont été aidés au titre de la dotation de solidarité rurale et fait l'objet d'un versement de 50,78 M€ pour plus de 208 M€ de travaux justifiés.

L'Aménagement foncier agricole forestier et environnemental (AFAFE)

Afin de limiter l'impact sur le foncier lié à la future déviation de Chémery pour laquelle l'arrêté de DUP a été signé par le Préfet à l'été, une commission communale d'aménagement foncier a été installée et s'est réunie à plusieurs reprises pour préparer l'enquête publique de définition du périmètre. Sur le secteur forestier de Thoré-la-Rochette, la procédure d'échanges de parcelles s'est achevée avec transactions financières à clôturer jusqu'à début 2023.

ÉDUCATION - JEUNESSE

LE BIEN-ÊTRE DES COLLÉGIENS AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

Les actions en faveur de l'éducation-jeunesse occupent une place centrale dans les politiques du conseil départemental. Le bien-être des collégiens fait partie des préoccupations majeures du département. Une attention particulière est portée à la qualité de la restauration scolaire et à l'approvisionnement des produits en circuits de proximité. Le bon entretien des locaux est essentiel pour offrir à toute la communauté éducative les meilleures conditions de transmission des savoirs. Le département investit pour réduire la pénibilité grâce à des équipements ergonomiques. Un effort important est réalisé afin de soutenir les établissements et les familles dans le fort contexte d'inflation actuel.

Claire Foucher-Maupetit, vice-présidente du conseil départemental

PRINCIPALES ACTIONS EN 2022

Modernisation des matériels d'entretien dans les collèges

Dans le cadre de la prévention des troubles musculo-squelettiques et de la lutte contre les maladies professionnelles, 89 000 € ont été investis afin d'équiper en matériels ergonomiques les agents en charge de l'entretien des locaux. Les collèges ont ainsi été équipés de 30 chariots de ménage (65 en 2021, soit 95 chariots en 2 ans), 31 mini-monobrosses et 6 auto-laveuses.

L'aventure de l'entreprise

Au travers de l'aventure de l'entreprise, le département met en œuvre des actions concrètes pour faire découvrir aux collégiens et lycéens le monde de l'entreprise. En 2022, 46 rencontres ont été organisées (contre 17 en 2021). La prise en charge du transport des élèves a représenté un montant de 9 000 €. Les entreprises les plus visitées sont l'Atelier St-Michel à Contres, la carrière Minier à Pontijou et le Centre de formation des apprentis à Blois.

Soutien aux collèges face à l'inflation

Une enveloppe de 310 000 € a été votée, permettant de verser aux 27 collèges publics et 10 collèges privés une dotation exceptionnelle destinée à compenser l'impact de la hausse du coût de l'électricité.

Maintien des tarifs de la restauration scolaire

Les tarifs de demi-pension ont été reconduits à l'identique en septembre 2022 afin de préserver le pouvoir d'achat des familles. Le fonds départemental de restauration scolaire est maintenu. Ce dispositif de soutien aux familles les plus en difficulté a bénéficié à 1 281 collégiens. Ce sont près de 100 000 € qui ont été ainsi attribués.

Bourses agricoles

Afin de favoriser la reprise des exploitations agricoles, le département accorde des bourses aux collégiens et lycéens de cette filière d'enseignement. 28 000 € ont ainsi été versés aux 131 familles bénéficiaires.



Claire Foucher-Maupetit.



Déjeuner du Loir-et-Cher au collège Jean-Emond de Vendôme le 9 juin en partenariat avec le chef Christophe Hay



Le conseil départemental prend en charge le transport des élèves handicapés



Parrainage du sous-marin Le Terrible, ici à Brest, en mars 2022



280

agents au sein de la direction et des collèges



8,9 M€

Budget total (fonctionnement et investissement)



27

collèges publics et 10 collèges privés



15 910

collégiens (dont 13 343 collégiens scolarisés dans le public)



1,4 M

de repas servis par an dans les collèges publics



2,4 M€

pour le transport des élèves en situation de handicap

Numérique éducatif

1,1 M€ a été mobilisé dont 747 840 € en investissement. 480 ordinateurs, 300 écrans, 90 vidéoprojecteurs ont été installés dans les 27 collèges publics. Le programme de développement des outils numériques dans les collèges privés est finalisé. 729 840 € ont été ainsi investis sur la période 2020-2022, pour l'acquisition de 800 chromebook et 150 ordinateurs.

Le partenariat avec l'atelier Canopé 41

Des escape games sur le thème de l'égalité fille/garçon ont été organisés avec des classes de 4^e et de 3^e des collèges St-Exupéry de Contres, Lavoisier d'Oucques-la-Nouvelle, J. Emond de Vendôme et M. Carné de Vineuil. Les équipes éducatives du collège L. Pasteur de Morée ont participé à un hackathon sur la thématique « Non-violence et vivre ensemble ».

Fonds de péréquation en faveur de la qualité de la restauration

Un fonds de péréquation à hauteur de 191 000 € a été créé afin de favoriser l'achat de denrées alimentaires locales de qualité par les collèges publics.

Parallèlement, le département a déployé le logiciel de gestion Webgerest, facilitant notamment le suivi des achats de produits de qualité.

Le transport des élèves en situation de handicap

Le nombre d'enfants pris en charge a augmenté de 10 % en 2022 : 462 élèves ont été transportés vers 89 établissements scolaires du premier et du second degré, pour un budget global de 2,4 M€.

Parrainage du sous-marin Le Terrible

40 élèves du collège Notre-Dame de Romorantin-Lanthenay et 41 élèves du collège Notre-Dame des Anges de Vineuil ont visité en mai la base opérationnelle de l'île Longue, le sous-marin et le musée national de la Marine à Brest. Le département a apporté son soutien financier à hauteur de 4 000 € par collège pour ces séjours pédagogiques.

Montée en puissance de la légumerie départementale

Depuis deux ans, le département s'est doté d'une légumerie centrale destinée à proposer aux collèges publics des légumes frais issus de l'agriculture locale, lavés, épluchés et conditionnés. Grâce à un réseau de 21 producteurs locaux partenaires et aux commandes des collèges, l'activité de la légumerie s'est élevée à 38 tonnes de légumes conditionnés en 2022, générant le recrutement d'un agent supplémentaire.

La plateforme de livraison Frais devant !



ROUTES ET MOBILITÉS

DES INFRASTRUCTURES SÛRES ET FLUIDES

Les routes et les mobilités sont au cœur des missions du département. La politique routes et mobilités vise à faciliter les déplacements et à offrir aux usagers une infrastructure sûre, fluide, adaptée à leurs besoins avec des temps de parcours maîtrisés et qui s'intègre parfaitement dans son environnement. Par ailleurs, avec l'approbation d'un schéma directeur en décembre 2022, la politique du département en faveur des mobilités alternatives atteint sa pleine maturité. Elle couvre désormais tous les modes de déplacement du vélo touristique aux déplacements du quotidien.

Bernard Pillefer, vice-président du conseil départemental



Bernard Pillefer.



Voie verte reliant Blois à Molineuf



Giratoire de Cour-Cheverny



Pont de Châtres-sur-Cher

Près de 50 agents sont d'astreinte en période de viabilité hivernale



PRINCIPALES ACTIONS EN 2022

Entretenir 3 423 km de routes départementales

Les travaux visant à entretenir le patrimoine routier mobilisent chaque année environ 13 M€ pour les seules réparations des chaussées. Des techniques d'enrobés à froid, de retraitement de chaussées en place et les enduits superficiels permettent de diminuer l'empreinte carbone de cette activité. L'année 2022 a vu la réhabilitation de 165 km de RD dont 85 km en enrobé et 80 km en enduits superficiels.

Exploiter le réseau routier existant

Les agents se mobilisent quotidiennement pour l'exploitation du réseau routier : viabilité hivernale, traitement du ressuage, exploitation quotidienne du réseau, fauchage, entretien des dispositifs de retenue et de la signalisation. En 2022, on a recensé 75 interventions de viabilité hivernale et 15 jours de traitement du ressuage au lait de chaux (550 000 m² de surface traitée sur 130 km de RD).

Entretenir 700 ouvrages d'art

Le patrimoine d'ouvrages d'arts nécessite un suivi régulier. Depuis 2018, le département a entrepris un programme exceptionnel de réparation de ses ouvrages d'art. En 2022 sont intervenus le renforcement du pont Charles-de-Gaulle à Blois, la remise en état du pont de Châtres-sur-Cher, le démarrage des travaux de remise en état du pont de Thésée sur le Cher et la reconstruction de la buse sur le Naon.

Construction d'infrastructures neuves dédiées aux mobilités douces

En 2022, sous maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre du département, la poursuite des études et l'enquête publique pour le projet de passerelle sur la Loire a été réalisée. La voie verte Blois/Molineuf a été mise en service. Les travaux de la voie verte Muides/St-Laurent ont démarré ainsi que les études pour la réalisation des voies vertes Blois/Fossé et Morée/St-Hilaire-la-Gravelle.



262

agents au sein de la direction
et sur le terrain



33,67 M€

Budget total (fonctionnement et
investissement)



12,76 M€

pour l'entretien des chaussées



8,68 M€

pour l'entretien des ouvrages d'art



3,65 M€

pour les travaux neufs et
opérations de sécurité



1,55 M€

pour les mobilités alternatives

Moderniser le réseau existant

L'objectif est de réaliser des opérations nouvelles de travaux d'envergure visant à sécuriser et fluidifier les axes majeurs. L'année 2022 est marquée par l'obtention de l'arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique de la déviation de Chémery (RD 956) et le démarrage du barreau de Pommegorge à Mer (RD2152/RD112) sous maîtrise d'ouvrage du département.

Dotation mobilités alternatives (DMA)

La politique départementale en faveur des mobilités comporte un volet important de subventions avec un taux unique de 50 % pour les collectivités souhaitant développer leurs propres itinéraires de mobilités douces ou des parkings relais et de covoiturage. En 2022, 510 000 € ont été attribués au titre de la DMA, soit 12 dossiers dont un parking de covoiturage.

Mise en place d'un schéma directeur des mobilités douces

Le vote du schéma directeur des mobilités douces en décembre 2022 par les élus affiche la volonté du département d'être un acteur majeur contribuant au développement des infrastructures de mobilités douces en Loir-et-Cher. L'engagement du département est de réaliser plus de 100 km d'itinéraires nouveaux en maîtrise d'ouvrage propre sur 10 ans.

Aménager le réseau existant

Améliorer le réseau routier avec la réalisation d'opérations ponctuelles de sécurité. L'année 2022 a été celle de la mise en service du giratoire de Cour-Cheverny, de la construction d'un giratoire à Muides-sur-Loire et d'un tourne-à-gauche à Lamotte-Beuvron.



La future passerelle sur la Loire, réservée aux piétons, cyclistes et cavaliers

PATRIMOINE

DES ACTIONS INNOVANTES DANS LES DOMAINES ÉNERGÉTIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

La politique patrimoniale du conseil départemental de Loir-et-Cher a pour objectifs d'assurer les meilleures conditions de travail aux occupants de nos locaux, des conditions optimales d'enseignement dans les collèges et le meilleur accueil possible aux usagers du service public. Le département a la volonté forte de mettre en œuvre des actions innovantes dans les domaines énergétiques et environnementaux. Le programme d'équipement photovoltaïque de nos toitures et la construction du nouveau collège, à énergie positive, de Neung-sur-Beuvron, en sont une belle illustration.

Claire Foucher-Maupetit, vice-présidente du conseil départemental



Claire Foucher-Maupetit.



Mise à disposition des équipements sportifs aux collégiens



Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des archives départementales



Début de chantier de la restauration du château de Vendôme



Réception des murs en bois à isolation de paille au collège de Neung-sur-Beuvron

PRINCIPALES ACTIONS EN 2022

La restructuration des collèges

5 M€ ont été mobilisés en 2022 dans le programme de réhabilitation des collèges. Plusieurs réalisations ont été menées comme la restructuration entière du collège de Bracieux ainsi que celle du collège de Saint-Laurent-Nouan. Concernant le collège Louis-Pergaud de Neung-sur-Beuvron, la restructuration a débuté.

Le gros entretien et la rénovation des bâtiments divers

Pour le tiers restant de son patrimoine bâti, le département a consacré 8 M€ en 2022. Les réalisations 2022 sont nombreuses et comprennent notamment les projets d'aménagement de la division routes sud à Romorantin et la modernisation de notre système de pilotage du chauffage à l'hôtel du département.

Mise à disposition des équipements sportifs aux collégiens

En parfaite articulation avec sa politique de développement des pratiques sportives, le département a consacré 465 000 € à la location d'équipements communaux communaux pour que les collégiens puissent pratiquer leurs activités sportives dans des gymnases, dojos et/ou piscines adéquates.

L'autonomie électrique pour nos collèges

Le programme d'équipement en panneaux photovoltaïques des toitures des nos bâtiments permettra, à l'horizon 2026 de compenser la totalité de l'électricité consommée dans nos collèges. 3 M€ ont été consacrés à ce programme en 2022 et ont concerné les collèges de Morée, Le Controis-en-Sologne, Saint-Aignan, Romorantin-Lanthenay (Léonard-de-Vinci), Salbris, Mondoubleau, Beauce-la-Romaine, Montrichard-Val de Cher ainsi que les archives départementales.



30

agents mobilisés pour la réalisation de ce budget



16,6 M€

dont investissement : 13,2 M€ et fonctionnement : 3,4 M€



215

interventions des équipes mobiles



1 100

interventions en réparation et gros entretien dans les collèges et bâtiments divers



1 730 kWc

de puissance photovoltaïque installée en 2022



30

baux en gestion

Collège du futur

Fruit d'un important travail de concertation et de réflexion, le programme "Collège du futur" a trouvé sa première concrétisation dans le projet de rénovation du collège de Neung-sur-Beuvron. Les travaux ont ainsi commencé durant le printemps. L'objectif affiché est notamment d'en faire un bâtiment à énergie positive, ouvert sur l'extérieur et respectueux de l'environnement.

Le gros entretien et la rénovation des collèges

Le département consacre une part notable de son budget d'investissement aux travaux d'entretien lourd et d'amélioration des collèges. 3,2 M€ ont été mobilisés en 2022 avec comme principaux chantiers la rénovation des toitures terrasses des collèges Léonard-de-Vinci à Romorantin-Lanthenay, Rabelais à Blois, St-Exupéry à Contres, la création d'une 2^e entrée au collège Bégon à Blois et le renouvellement de stores extérieurs au collège Joseph-Paul-Boncour à St-Aignan.

Programme de rénovation énergétique de nos bâtiments

Fidèle aux grandes ambitions affichées par le conseil départemental, le programme de rénovation a été orienté vers des solutions ayant un recours massif aux matériaux biosourcés et aux solutions de haute intelligence environnementale.

Département 100 % biogaz

Le Loir-et-Cher est un acteur de premier plan de la transition énergétique, enjeu majeur pour notre collectivité et notre pays. Ainsi, pour le chauffage de ses bâtiments, le conseil départemental a décidé d'avoir exclusivement recours à la fourniture de biogaz.

Les dépenses de fonctionnement pour la gestion des collèges

3,4 M€ ont été consacrés aux dépenses de fonctionnement sur cette seule année pour la gestion des collèges et bâtiments divers.



Inauguration du collège de Bracieux, 5 mai 2022

NOS AMBITIONS

UN AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Le département développe une politique ambitieuse en faveur de l'éducation qui vise à mettre à la disposition de la communauté éducative, des collèges d'excellence. Il s'agit notamment d'une déclinaison « collègue » du plan santé et d'un programme structurant permettant chaque année la rénovation d'un collège. Il a également pour volonté d'engager un ensemble de mesures concrètes en faveur de la transition écologique et énergétique qui s'inscrit dans le droit fil de son agenda 2030. Enfin, des travaux importants d'amélioration du réseau routier départemental sont prévus dans le cadre du programme d'investissement dont l'objectif est de sécuriser et faciliter les déplacements de la population.

2021

- Engagement de l'Agenda 2030
- Premier mois de la biodiversité du 7 mai au 7 juin
- Engagement du programme de rénovation énergétique des bâtiments
- Engagement du programme « arbres et haies »
- Mise en place de la dotation de mobilités alternatives (DMA)

2022

en pages 32 à 39

2023

- Rénovation du pont Charles-de-Gaulle
- Premiers trophées « Le 41 par nature »
- Modernisation du laboratoire d'analyses
- Mise en service de la plateforme de recherche de stage pour les collégiens
- Expérimentation du cartable numérique à la rentrée 2023
- Autorisation environnementale - passerelle Loire
- Démarrage des travaux du collège de Veuzain-sur-Loire



Collège Hubert-Fillay, à Bracieux.

2024

- Achèvement des travaux du collège de Saint-Laurent-Nouan
- Démarrage des travaux de la déviation de Chémery et de la passerelle sur la Loire
- Enquête publique pour la déviation de Contres
- Achèvement des travaux du barreau de Pommegorge à Mer
- Approbation du schéma départemental d'alimentation en eau potable
- Mise en œuvre d'une nouvelle politique jeunesse du conseil départemental
- Créneau de dépassement RD357 - Monplaisir

2025...

- Mise en service de la passerelle sur la Loire à Blois
- Approbation du Schéma départemental des espaces naturels sensibles
- Achèvement du programme d'équipement des toitures de panneaux photovoltaïques des bâtiments
- Achèvement des travaux du collège de Neung-sur-Beuvron (programme « collège du futur »)
- Démarrage des travaux du collège de Saint-Amand-Longpré
- Démarrage des travaux du collège de Selles-sur-Cher
- Enquête publique pour le contournement de La Chaussée-Saint-Victor

LOIR-ET-CHER ATTRACTIF & INNOVANT



PRÉSENTATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

“Aller vers” comme ADN transversal aux ambitions en matière d’attractivité et d’innovation : aller vers les territoires et l’ensemble de ses acteurs et forces vives, aller vers les directions et services opérationnels du conseil départemental avec des fonctions ressources au service d’une action efficiente et innovante.

- L’attractivité du territoire est au cœur de l’ensemble des politiques déployées par le département en faveur du numérique, du tourisme, de la culture, des sports, de la vie associative.
- L’innovation est le fil rouge des fonctions support (ressources humaines, numérique, finances, juridique, commande publique, logistique) pour une gestion performante portée par des équipes engagées.

ZOOM

LOIR-ET-CHER EN ACTION, DÉCLINAISON DU PROJET DE MANDATURE

En 2022, une démarche de co-construction avec l’ensemble des collaborateurs a permis de fixer et de partager le cap d’ici à 2028, et d’identifier de manière concrète comment mieux faire ensemble au service des usagers (avec 41 actions opérationnelles). 3 marqueurs : tous acteurs de l’innovation et de la transformation managériale, d’un environnement de travail motivant et d’une administration éco-responsable. Pour 2023, 13 actions seront lancées.

CE QU'IL FAUT RETENIR



Collégiades 41 - en route pour les Jeux olympiques

Organisation des collégiades 41 le 23 juin 2022 à Mer. 180 collégiens se sont défiés autour de 7 épreuves dans un format Jeux olympiques.



Le Centre Pompidou s'exporte en Sologne

Le Musée mobile s'est installé en novembre pour aller à la rencontre du public et le sensibiliser à l'art contemporain.



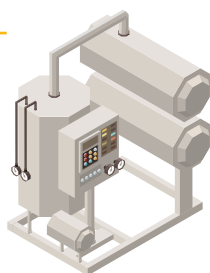
Les Musicales 41

Un opéra en plein air dans le splendide cadre de la cour du cloître de Vendôme et du jazz manouche à la Pyramide de Romorantin-Lanthenay.



Déploiement de la Micro-folie départementale

Musée numérique itinérant, dans le réseau de lecture publique.



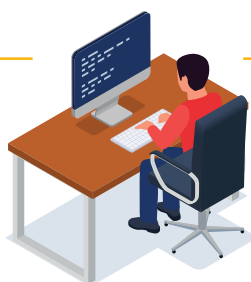
Loir-et-Cher, territoire d'industries !

Une exposition inédite des Archives départementales révélant 250 ans de dynamisme et d'innovation de nos territoires.



Assises du tourisme

Acteurs et opérateurs du secteur réunis pour définir la feuille de route 2023-2028 et consolider la politique départementale d'animation du territoire.



Ouverture du portail OpenData

25 jeux de données sur les solidarités, l'environnement, la culture... Autant d'informations et d'indicateurs à retrouver sur data.departement41.fr



Priorité à l'innovation publique

Mise en place de nouvelles méthodes pour une évaluation en continu et une meilleure prise en compte des besoins des usagers.



Semaine de l'évaluation

Obtention du prix de l'innovation de l'AFI-GESE (association finances-gestion-évaluation des collectivités territoriales), pour avoir mis en œuvre une démarche d'évaluation transverse et participative dénommée "La Semaine de l'évaluation".

CULTURE, SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

LE SPORT ET LA CULTURE AU SERVICE DU BIEN VIVRE EN LOIR-ET-CHER

En s'attachant à ce que le plus grand nombre de Loir-et-Chériens puisse avoir accès à une pratique sportive et culturelle, le département accompagne et soutient les porteurs de projets dans leurs initiatives. Participer, aux côtés des territoires, à l'attractivité du Loir-et-Cher, en veillant à ce que le tissu sportif et culturel soit équitablement accessible ; encourager l'engagement bénévole ; être à l'écoute des Loir-et-Chériens, sont des enjeux essentiels pour nous.

Tania André, vice-présidente et
Maryse Persillard, conseillère départementale déléguée



Tania André et Maryse Persillard.



L'ADA Blois Basket 41



Première édition des Estivales 41 en 2022



VENDREDI 9 SEPTEMBRE
LA PYRAMIDE - 20 H
ROMORANTIN-LANTHENAY

SAMEDI 10 SEPTEMBRE
COUR DU CLOITRE - 20 H
VENDÔME



Tasciaca, site gallo-romain de Thésée

PRINCIPALES ACTIONS EN 2022

Le département s'engage dans la dynamique des JO Paris 2024

Le Loir-et-Cher accueillera la flamme olympique en amont de l'ouverture des Jeux de Paris 2024. Cet objectif olympique se décline dans de nombreuses initiatives comme la mise en œuvre dès 2022, en lien avec le comité départemental olympique et sportif, des classes olympiques dans 7 collèges. Le département reste très engagé dans le soutien aux sportifs loir-et-chériens de haut niveau au travers de la "Team 41".

Le développement du tourisme fluvial et équestre

Le conseil départemental soutient le nouvel espace Cher pour favoriser et sécuriser la navigation de loisirs sur le Cher entre Montrichard-Val de Cher et Chissay-en-Touraine (pontons le long des écluses, rampes d'accès à l'eau). Un accompagnement du comité régional d'équitation a été initié pour la mise en œuvre et la sécurisation de la route européenne équestre d'Artagnan désormais classée itinéraire culturel de l'Europe.

Le département, partenaire des grandes performances sportives

Le conseil départemental continue d'accompagner les équipes de sport collectif qui évoluent au plus haut niveau, en régional ou en national. L'année 2022 a été marquée par l'accession de l'ADA Blois Basket 41 en pro A. Partenaire du club, le conseil départemental soutient l'émergence du centre de performance de l'ADA Blois Basket 41 en mettant à disposition un bâtiment de plus de 5 000 m².

Le département investit pour la pratique sportive

Deux nouveaux dispositifs renforçant le soutien départemental en faveur du sport sur tout le territoire ont vu le jour en 2022 : l'aide aux équipements sportifs (pour les communes et groupements de communes) et l'aide à l'acquisition de gros matériels sportifs (pour les associations). Premières aides attribuées dans ce cadre : 284 836 € pour les équipements sportifs et 20 135 € pour le gros matériel.



13
agents



3,4 M€
de budget total dont 1,6 M€ pour le sport et 1,8 M€ pour la culture



136
structures sport aidées



2 053 km
d'itinéraires de randonnée inscrits
(toutes pratiques confondues)
et 13 sites de pratique.



254
structures culture aidées



15 093 spectateurs
pour Les Estivales 41 et Festillésime 41

Projet du pôle archéologique de Tasciaca, à Thésée

En avril 2022, une convention de partenariat a été signée par le département de Loir-et-Cher, la DRAC, la communauté de communes Val de Cher-Controis, le pays de la Vallée du Cher et du Romorantinois et la mairie de Thésée. Elle matérialise une ambition commune pour mettre en œuvre le projet scientifique, culturel et touristique du pôle archéologique de Tasciaca sur le site gallo-romain de Thésée.

Des acteurs mobilisés pour le bilan des enseignements artistiques

Un vingtaine de participants ont travaillé à l'évaluation du schéma des enseignements artistiques 2008-2021. Au cours de plusieurs ateliers thématiques, le dialogue a été riche et a permis d'établir un bilan chiffré et de faire émerger de nouvelles lignes pour la construction du schéma à venir. De belles perspectives pour les prochaines années.

Un nouveau rendez-vous culturel : les Estivales 41

Du 15 juillet au 18 septembre 2022, le département a proposé aux Loir-et-Chériens un nouveau festival culturel gratuit et en plein air : "Les Estivales 41". Dans les parcs, les jardins ou sur les places de villages, 15 concerts et spectacles ont été organisés. Entièrement financé par la collectivité, ce nouveau rendez-vous a été plébiscité par le public et les communes d'accueil.

Un temps fort de la saison culturelle : les Musicales 41

Les 9 et 10 septembre 2022, le département a organisé deux grandes soirées musicales. Au programme : l'opéra de Mozart *Così fan Tutte*, en plein air, dans la cour du cloître de Vendôme, et du jazz manouche avec le Trio Rosenberg à la Pyramide de Romorantin-Lanthenay.



LECTURE PUBLIQUE ET ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

SOUTENIR ET DÉVELOPPER LES ANIMATIONS POUR TOUS

Le département poursuit son soutien au développement du réseau de lecture publique (deux nouvelles bibliothèques ouvertes à Maslives et Angé), et à son animation : 3 festivals pour tous les publics et tous les âges, un label Livres de Loir-et-Cher pour faire rayonner la créativité de nos auteurs, le BibLab, FabLab itinérant pour découvrir les nouveaux outils de création numérique et la Micro-Folie, musée numérique permettant d'explorer les œuvres d'art de grands musées nationaux et internationaux à notre porte.

Les archives départementales, pour leur part, ont ouvert aux Loir-et-Chériens une exposition inédite sur l'histoire des industries dans notre territoire, tout en poursuivant leurs actions d'enrichissement des fonds conservés : plus de 19,6 km linéaires de documents à la disposition de tous.

Tania André, vice-présidente du conseil départemental



Tania André.



Animation Micro-Folie, le musée numérique itinérant, à Saint-Laurent-Nouan en octobre 2022

PRINCIPALES ACTIONS EN 2022

Livres de loir-et-Cher

Le label Livres de Loir-et-Cher récompense chaque année un auteur du département. En 2022, il a été remis à Irène Frain pour le roman « Je te suivrai en Sibérie ». Le département met en avant l'auteur dans ses outils de communication pendant un an et l'auteur propose des séances de dédicaces dans des bibliothèques et points lecture qui en font la demande.

La Micro-Folie

Le musée numérique itinérant a été déployé dans 4 médiathèques : Fréteval, Romorantin-Lanthenay, le Controis-en-Sologne et Saint-Laurent-Nouan. La Micro-Folie propose des actions pour tous les publics, y compris les publics fragiles, leur permettant de découvrir, lors de conférences et d'ateliers, les œuvres de musées nationaux et internationaux. Budget mobilisé pour les actions : 14 944 €.

Les festivals

Le festival de création numérique Vagabondag(e)s s'est déroulé en mars-avril 2022 avec 14 ateliers et 3 spectacles. Le festival petite enfance Raconte-moi, en mai-juin 2022, a proposé sur l'ensemble du département 15 spectacles autour du livre. Le festival de contes Amies Voix s'est déployé en octobre avec 25 spectacles autour de 10 conteurs ou compagnies professionnels. Budget mobilisé pour l'ensemble de ces actions : 58 515 €.

Dispositif premières pages : prévention de l'illettrisme

La labellisation triennale « Premières pages » 2022-2024 permet de renforcer la formation interprofessionnelle et la médiation artistique auprès des tout-petits, accueillants bibliothécaires, agents de PMI et assistants familiaux. Le budget en 2022 mobilisé pour les actions a été de 16 736 €.



Festival de création numérique Vagabondag(e)s à Huisseau-sur-Cosson



Dispositif de prévention de l'illettrisme Des livres à soi



Exposition "Loir-et-Cher, territoire d'industries" aux archives de Vineuil, en 2022



51

agents dont 27 de la lecture publique et 24 des archives départementales



609 520 €

de budget, dont 438 410 € DLP, 171 110 € Archives départementales



98 575

prêts de documents effectués au réseau lecture publique



2 400

participants aux trois festivals direction de la lecture publique



10 303

communications d'archives



310 626

pages d'archives numérisées

Le système d'archivage électronique (SAE) mutualisé

Baptisé Ligeris, fruit d'un partenariat entre les 6 départements de la région Centre-Val de Loire, la région et Orléans Métropole depuis 2020, le SAE a intégré 13,4 Go d'archives publiques nativement numériques (rapports et délibérations de l'assemblée du conseil départemental et de la commission permanente). Le déploiement se poursuit avec la préparation de flux d'archivage automatique.

L'exposition "Loir-et-Cher, territoire d'industries !"

250 ans de dynamisme et d'innovations : l'exposition a mis en lumière l'histoire du développement des industries dans les territoires loir-et-chériens. 698 visiteurs ont été accueillis. L'exposition a été accompagnée d'ateliers pédagogiques, de conférences thématiques, d'une journée d'animations sur le site de la fonderie de Fréteval, et d'une table-ronde avec la CCI sur l'avenir des industries en Loir-et-Cher.

La numérisation

Le programme de numérisation concernant l'état civil de la première moitié du XX^e siècle, soit 280 560 pages cette année, ainsi que la numérisation interne du fonds Louis Clergeau composé de 10 800 plaques de verre ont été achevés. Toutes les tables de successions et absences restaurées, soit 98 534 pages, ont été numérisées en deux ans. Le budget consacré en 2022 à la numérisation a été de 11 033 €.

La restauration

165 registres des tables de successions et absences du fonds de l'Enregistrement ont été restaurés en 2022. Le nettoyage et la mise à plat de la charte de fondation de la paroisse de Maslives (lettres patentes signées de Louis XIV, dépôt de la commune de Maslives réalisé dans l'année) ont également pu être réalisés en 2022. Budget consacré à ces opérations de restauration : 89 384 €.



INNOVATION PUBLIQUE, TOURISME, NUMÉRIQUE

UNE PRIORITÉ : LA QUALITÉ DE SERVICE

L'innovation, la modernisation et la qualité de service comptent aussi parmi nos priorités. La transformation numérique en fait partie avec la volonté d'offrir toujours plus de services en ligne. La Cité du numérique dont le projet est en cours sera quant à elle un lieu important d'échanges, d'innovation et de formation. Au-delà, le département tient à ce que la qualité de service qui place l'utilisateur au cœur de nos politiques mais aussi améliore le cadre de travail soit l'axe principal qui nous guide. Enfin la promotion de notre territoire est un fil conducteur de l'action de notre collectivité qui contribue, ainsi, à son développement

Catherine Lhéritier, vice-présidente



Catherine Lhéritier.



Une journée aux châteaux 2022 : château de Beaugard

PRINCIPALES ACTIONS EN 2022

Cité du numérique et école de codage

Élaboration de l'avant-projet architectural d'aménagement de la future Cité qui accueillera un tiers-lieu numérique (formation, promotion, événements, ressources), l'agence d'attractivité et une école de codage.

Vidéo protection pour les communes

Adoption de la convention avec L'État permettant l'ouverture du dispositif d'aide aux communes à l'installation de la vidéoprotection aux abords des collèges.

Le Loir-et-Cher en action - notre projet d'administration 2022-2028

La feuille de route est tracée jusqu'en 2028 pour parvenir à un Loir-et-Cher plus attractif, durable, innovant et solidaire. Elle intègre les objectifs du projet de mandat et donne du sens à notre action globale en développant la transversalité et en prenant en compte les enjeux de la société tout en conservant l'objectif d'améliorer constamment la qualité des services rendus aux Loir-et-Chériens.

Ordinateurs portables et sécurité informatique

Le remplacement de tous les ordinateurs fixes par des portables favorise l'adoption du télétravail des agents et réduit l'impact énergétique du département. Par ailleurs, après l'audit de l'ANSSI, un plan d'action a été mis en œuvre visant à renforcer la sécurité du système d'information : sensibilisation au hameçonnage pour tous les agents, antivirus, etc.

Une journée aux châteaux

6^e édition de cette opération qui permet d'offrir une parenthèse ludique et culturelle aux Loir-et-Chériens et de renforcer le rôle d'ambassadeur des habitants. 28 000 visiteurs ont été accueillis aux châteaux de Valençay, Beaugard et Meslay, grâce notamment à la forte mobilisation des agents du département pour faciliter l'accueil des visiteurs aux côtés des sites partenaires.

CHAMBORD NE MANQUE PAS D'AIR !



DESTINATION VAL DE LOIRE



Installation de la vidéoprotection aux abords des collèges



5 000

postes de travail informatiques
(CD41+collèges)



200

logiciels métiers



20 à 30

nouveaux projets numériques
chaque année



25

collèges fibrés



4 722

jours de formation
(+4.49 % par rapport à 2021)



6,1 millions

d'entrées dans les sites, activités
et manifestations touristiques

Campagne de communication Val de Loire

Pour la 6^e année consécutive, le département s'est associé aux opérations de communication menées en direction du bassin francilien au printemps et à Noël, avec les principaux acteurs du Val de Loire, dont les grands sites de Loir-et-Cher (ZooParc de Beauval et les 4 grands châteaux de Chambord, Chaumont-sur-Loire, Blois et Cheverny).

Assises du tourisme

Avec l'appui de l'agence de développement touristique Val de Loire - Loir-et-Cher, le département a mené une large démarche participative avec l'ensemble de la chaîne touristique pour co-construire la feuille de route départementale 2023-2028. Elle s'articule autour de 4 grands axes : "aménagement / développer et qualifier / promouvoir et accueillir / animer".

Fabrique du management

En 2022, la Fabrique du management, outil à destination des managers au service d'une culture commune et de la transformation managériale, s'est renforcée en proposant un accompagnement spécifique pour les nouveaux managers (présentation de la Fabrique, formations obligatoires, coaching de prise de fonction, mentorat) tout en maintenant son offre.

Cœur de France à vélo

En 2022, le département a pu formaliser son engagement pour ce projet majeur et structurant pour la vallée du Cher, et plus largement pour notre territoire, avec une subvention globale de 1,8 M€.

Marque Sologne

L'année 2022 a permis de conforter la stratégie de développement de la marque et les engagements des différents acteurs au travers d'une convention cadre 2022-2025, mais aussi de poursuivre les actions de communication pour favoriser la reconnaissance de la Sologne sur les marchés touristiques.

Le département libère ses données

Le site data.departement41.fr propose depuis novembre 2022 des jeux de données accessibles à tous les Loir-et-Chériens.

Plan de relance touristique

Trois dernières opérations spécifiques ont été organisées par l'agence de développement touristique avec l'appui financier du département pour accompagner la reprise de l'activité touristique : en direction de l'hôtellerie de plein air, en direction des restaurateurs et une expérimentation pour élargir l'offre de loisirs à l'occasion des fêtes de Noël.

Collèges fibrés

Mise en place de la fibre optique pour 25 collèges (sur 26) grâce au déploiement du SMO Val de Loire numérique : la quasi-totalité de nos collèges disposent du très haut débit internet.

RELATIONS HUMAINES

DES RELATIONS HUMAINES FRANCHES ET SINCÈRES

Les relations humaines, dans toutes ses composantes (équipes, dialogue social, QVT) sont essentielles au bon fonctionnement des services. Cette année, une fois encore, s'est avérée riche en projets, en actions et en accompagnements. En tant qu'employeur, conscient que les élus ne peuvent impulser et réussir seuls, le département est convaincu de la nécessité de prendre en compte la dimension humaine et les relations de travail dans toutes nos démarches. L'exigence du travail bien fait doit toujours s'accompagner de relations humaines franches et sincères.

Catherine Lhéritier, vice-présidente



Catherine Lhéritier



Journées du personnel 2022



Journées du personnel 2022



PRINCIPALES ACTIONS EN 2022

Mise en œuvre du complément de traitement indiciaire

Mise en œuvre du Ségur de la santé au bénéfice des agents territoriaux soignants (hors médecins) ou exerçant à titre principal des fonctions d'accompagnement socio-éducatif. La revalorisation équivalente à 189 € nets mensuels concerne 240 agents et représente 920 000 € en année pleine.

Accueillir de nouvelles recrues : l'Escale RH

Une journée rythmée combinant une présentation de notre collectivité, des projets structurants et la découverte des services supports grâce à un nouveau format ludique proposé aux nouvelles recrues en 2022 : l'Escale RH à la découverte des services. 4 sessions organisées, 100 agents accueillis.

Pour le bien-être des agents...

La collectivité propose chèques emploi-service universel (CESU), chèques vacances, prévoyance, mutuelle, titres restaurant, aide financière trajet domicile/travail et d'autres dispositifs qui représentent une enveloppe de 930 000 €.

Mise en place du RIFSEEP au 1^{er} juillet 2022

Le système de primes a fait peau neuve avec la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel. Une prime mensuelle basée sur les attendus du métier et éventuellement une prime annuelle récompensant l'engagement se traduisant par une simplification et une réévaluation à hauteur de 2,3 millions d'euros.

Développement du télétravail

Ce dispositif poursuit son essor en 2022 comptant 655 agents télétravailleurs. Souplesse et responsabilisation, préservation de l'environnement et qualité de vie sont très appréciés par nos télétravailleurs.

La dynamique des recrutements

Celle-ci se poursuit en 2022 par la mobilité interne et l'intégration de 171 nouveaux agents. La volonté de former de nouvelles générations à nos métiers se concrétise par l'accueil de 61 stagiaires et 14 apprentis.



1 713

agents départementaux
effectif total au 31/12/2022



65,7 M€

Masse salariale uniquement, hors
assistants familiaux



335 000 €

Budget formation



388 211 €

Budget prévention santé/médecine
du travail



8,50%

Taux d'emploi direct des
Bénéficiaires de l'Obligation
d'Emploi (personnes en situation de
handicap)

Renouvellement des instances paritaires décembre 2022

Comme en 2018, le vote s'est réalisé exclusivement sur internet. Le plan de communication mis en place a permis d'atteindre un taux global de participation de 53,5 %, participation au-dessus de la moyenne nationale qui s'élève à 45,6 % pour la fonction publique territoriale.

Simplification du recueil des signalements

Trois procédures simplifiées ont été mises en place pour nos agents afin d'agir contre les actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes, et de prendre en charge les alertes risques psycho-sociaux (RPS) et les agressions par un usager, un tiers ou un agent.

Les référentiels ergonomiques

Dans le cadre de sa politique de prévention primaire, deux référentiels ergonomiques ont été produits en 2022 : l'un sur les sacs et la bagagerie de transport, l'autre sur les équipements bureautiques et les mobiliers de bureau.

Événements 2022

La collectivité a organisé les journées du personnel pour l'ensemble de ses agents au centre équestre de Lamotte-Beuvron. Elle a participé au défi inter-entreprises pour défendre les couleurs du département et au forum de l'orientation pour valoriser nos métiers.

Déploiement de la Démat'RH

Mise en place d'un porte-documents dématérialisé pour les agents permettant de stocker les bulletins de paye, arrêtés, contrats de travail. Ce sont plus de 25 000 documents par an qui ne sont plus imprimés.

Une politique handicap fédératrice

L'année 2022 a été celle de l'adoption du plan d'action triennal handicap. La semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, organisée pour la première fois en partenariat avec la Ville de Blois, Agglopolys et le CIAS du Blaisois, a rassemblé de nombreux agents autour de thématiques variées comme les troubles "dys" et la santé mentale.



Défi inter-entreprises en 2022

PERFORMANCE DE GESTION

UN PLAN PERFORMANCE DE GESTION AMBITIEUX

Dans le prolongement direct des travaux relatifs au rapport interne sur le fonctionnement de la collectivité, l'année 2022 a permis d'élaborer un plan performance de gestion marquant les ambitions renouvelées du département en matière de commande publique, de gestion financière, de sécurité juridique des process et d'évaluation des politiques publiques. Je souligne notamment l'adoption d'un nouveau règlement intérieur de la commission d'appel d'offres pour des processus toujours plus transparents et une commande publique innovante, attentive au tissu économique, et intégrant les grands enjeux environnementaux et sociaux.

Yves Lecuir, conseiller départemental



Yves Lecuir



L'assemblée départementale



Session en 2022



Les rendez-vous de l'histoire au conseil départemental en 2022

PRINCIPALES ACTIONS EN 2022

Le fonctionnement de l'assemblée départementale

En 2022, le conseil départemental s'est réuni à 4 reprises et a adopté 45 délibérations majeures (adoption du budget, nouveaux dispositifs d'aides). La commission permanente, émanation de l'assemblée départementale regroupant l'ensemble des conseillers départementaux, est chargée d'assurer la continuité de la fonction délibérante toute l'année. Elle a siégé à 10 reprises et adopté 366 délibérations.

Centrale d'achat Approlys Centr'Achats : un atout dans un contexte d'inflation

En 2022, le marché d'acquisition d'équipements informatiques et audiovisuels a été déployé (103 adhérents bénéficiaires pour 10,4 M€ HT de volume annuel). De nouveaux adhérents ont été intégrés pour les marchés d'acquisition de produits d'entretien (+ 34), de mobiliers (+ 28) et de fondants routiers (+ 6). Le renouvellement de la convention de partenariat entre le GIP et l'UGAP permet aux adhérents de bénéficier de tarifs privilégiés.

Une organisation des séances modernisée

Le département assure désormais la retransmission intégrale et en direct des débats de l'assemblée plénière sur son site Internet afin d'assurer le meilleur niveau d'information aux Loir-et-Chériens. Cette année a vu l'amplification des démarches ambitieuses de regroupement et de synthèse des dossiers initiées en 2021 pour rendre plus lisibles les décisions de l'assemblée départementale.

Convention région-département 2022-2024

Le département a signé avec la région une nouvelle convention triennale permettant le déploiement de 7,5 millions d'euros abondés de façon paritaire.

- 2 976 000 € pour des projets liés aux mobilités douces et à la rénovation thermique des bâtiments publics ;
- 4 524 000 € permettront d'accompagner des projets touristiques, et de compléter les politiques départementales de la santé ou de l'habitat.



195

marchés notifiés



66,2 M€

Volume de la commande publique en 2022 TTC (travaux, fournitures et services) : 45,4 M€ ont été commandés auprès d'entreprises de la région Centre-Val de Loire dont 33,3 M€ en Loir-et-Cher



814

adhérents à la centrale d'achats Approlys Centr'Achats dont 136 en Loir-et-Cher (16,70 %)



41 386

mandats traités en 2022 (tous budgets)



10,3 jours

délaï global de paiement de nos fournisseurs



18,3 / 20

indice de qualité comptable du département

Une administration toujours plus numérique

Le département a mis en place, dès le 1^{er} juillet 2022, la publication électronique sur son site Internet de l'ensemble des arrêtés réglementaires et des décisions d'espèce pris par son président. Le département a également généralisé à cette date le recours à la transmission dématérialisée de l'ensemble des actes administratifs soumis au contrôle de légalité.

Logistique et appui à l'animation du territoire

En 2022, 71 manifestations culturelles ou sportives ont bénéficié du concours de la logistique du département. Le conseil départemental déploie un car-podium et une quarantaine de barnums pour accompagner des événements. Le département apporte également son concours technique et logistique à des conférences organisées dans ses locaux (notamment à l'occasion des Rendez-vous de l'Histoire).

Gestion de la dette

Le département a un encours total de dette de 99,7 millions d'euros, soit 295 €/habitant, alors que la moyenne pour les départements de taille similaire est de 538 €/par habitant. Le département attache une grande importance à la gestion active et performante de son encours de dette. Pour l'année 2022, le taux d'intérêt moyen payé se limite à 1,26 %.

Une gestion des litiges plus proche de l'humain

En 2022, le département a prolongé le recours à la médiation comme mode de résolution amiable des contentieux administratifs. 5 médiations ont pu être menées avec des bénéficiaires (RSA, carte mobilité inclusion), évitant ainsi, par l'instauration du dialogue, la prolongation des litiges et facilitant la compréhension et l'acceptation par l'utilisateur de nos décisions.

Achats centralisés

- 419 669 € d'acquisition de mobiliers et matériels pour les collèges ;
- 494 966 € d'acquisition de mobiliers, matériels et fournitures pour le fonctionnement des services (- 22 % par rapport à 2021, lié à une influence plus faible des dépenses relatives à la crise sanitaire).

L'année 2022 a été marquée par de forts allongements des délais de livraison des fournisseurs et une inflation conséquente.

Marchés publics

Pour l'année 2022, le département a publié 99 consultations et reçu 326 offres. 195 marchés ont été notifiés, soit une baisse de 20 % alors que la notification d'avenants et actes de sous-traitance a fortement évolué (+ 59 %).

NOS AMBITIONS

L'attractivité du territoire et l'innovation sont au cœur des politiques départementales avec l'ambition d'offrir aux Loir-et-Chériens un cadre de vie propice à leurs ambitions professionnelles et à leur épanouissement personnel et familial. Par son action directe ou au moyen de dispositifs d'aides et d'appui aux communes, intercommunalités et associations, le département initie et impulse des projets en faveur du dynamisme culturel, touristique, sportif et associatif.

Une collectivité résolument engagée en faveur du quotidien de ses concitoyens est nécessairement pleinement investie dans la modernisation, l'innovation publique et la maîtrise de ses propres process internes et de gestion.

2021

- Déploiement d'une Micro-Folie départementale itinérante
- Mise en place de la technologie RFID sur toutes les collections de la lecture publique
- Plus de 56 000 nouvelles images d'état civil mises en lignes sur Culture41, 92 973 visiteurs sur le site Internet des archives départementales, plus de 20,8 millions de pages vues
- Partenariat (2021-2023) avec l'ONF pour favoriser l'accueil du public en forêts domaniales
- Evaluation du schéma départemental d'enseignements artistiques 2008-2021
- Renouvellement de la stratégie d'achat 2022-2028

2022

en pages 44 à 53

2023

- Lancement de Clap 41
- Adoption du schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques 2023-2028
- Exposition "Trésors d'archives" aux archives départementales
- Finalisation du déploiement de la fibre optique par le SMO Val de Loire numérique
- Poursuite du déploiement du Wifi touristique
- Lancement de notre marque employeur
- Déploiement d'actions auprès des établissements scolaires pour faire connaître nos métiers
- Élaboration et adoption du schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables
- Communication interne valorisant réussites et bonnes pratiques
- Propositions de parcours personnalisés d'évolution professionnelle
- Lancement d'une plateforme de covoiturage



2024

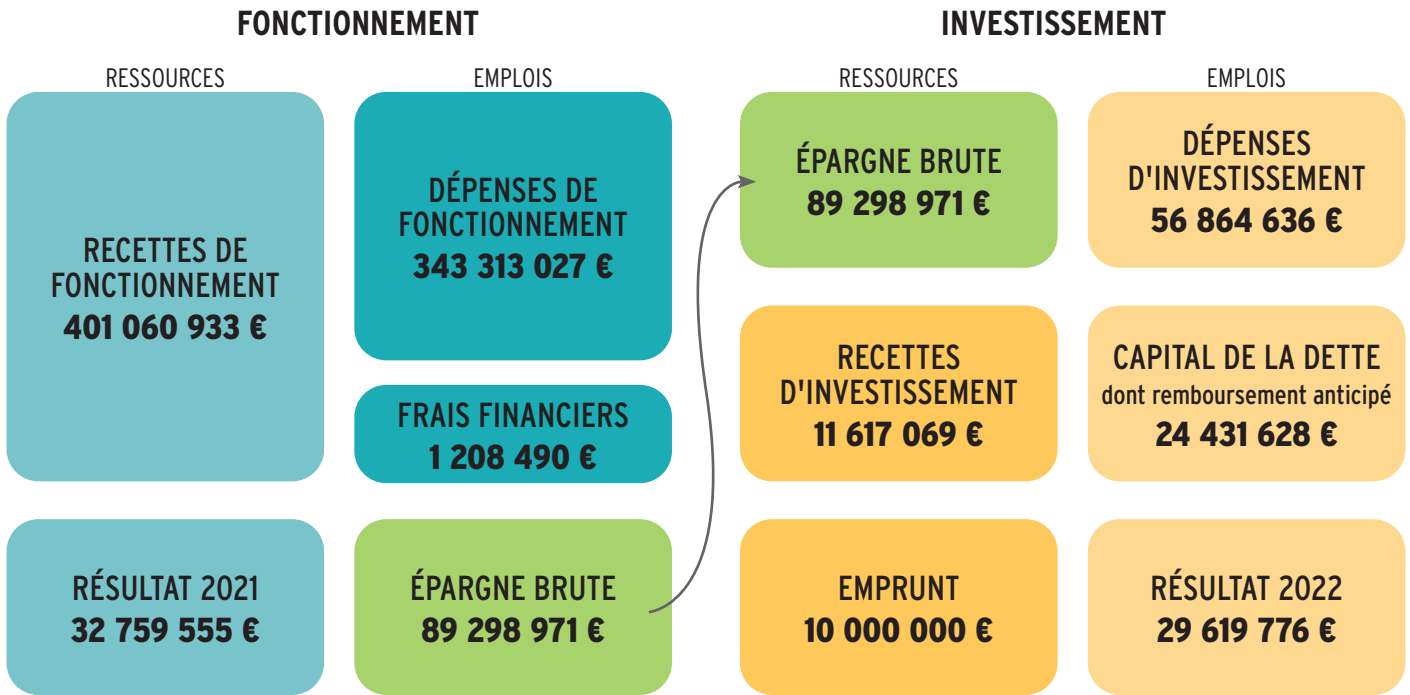
- Ouverture de la Cité du numérique
- Passage de la flamme olympique en Loir-et-Cher avec un programme d'animations sur plusieurs mois
- Programmation culturelle dans le cadre des olympiades culturelles
- Refonte du site internet du conseil départemental et des archives départementales
- Généralisation de l'open data
- Passage à la nouvelle nomenclature comptable M57
- Relamping des sites du département
- Recensement des lieux de coworking
- Mise en œuvre du marché de nettoyage des vêtements de travail
- Développement du management de l'innovation

2025...

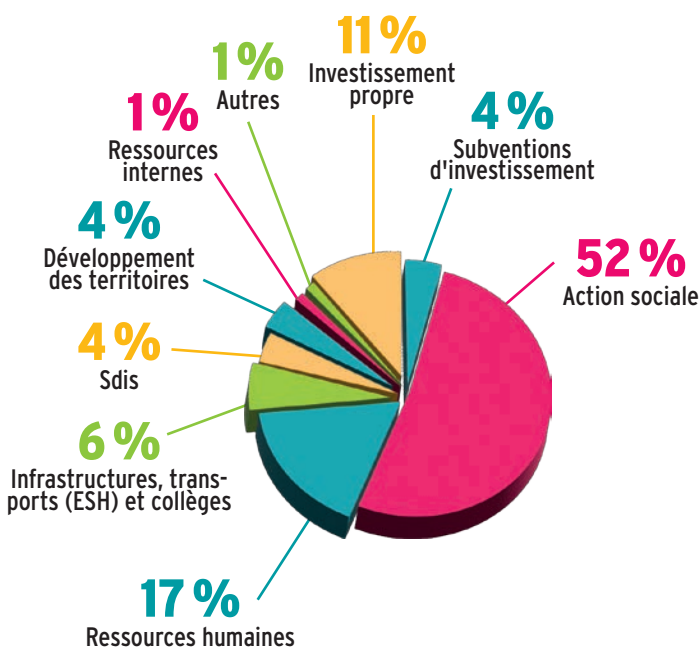
- Nouvelle contractualisation avec la région Centre-Val de Loire
- Lancement des travaux du futur pôle culturel de Vineuil destiné à accueillir sur un même site la direction de la lecture publique et la direction des archives départementales
- Préparation et déploiement d'une exposition inédite sur l'histoire du soin et de la santé en Loir-et-Cher (portée par les archives départementales)
- En 2028-2029, regroupement sur le site de Vineuil de l'ensemble des archives historiques du site Louis Bodin
- Mise en œuvre de la programmation du tiers-lieu de la cité du numérique

RATIOS FINANCIERS

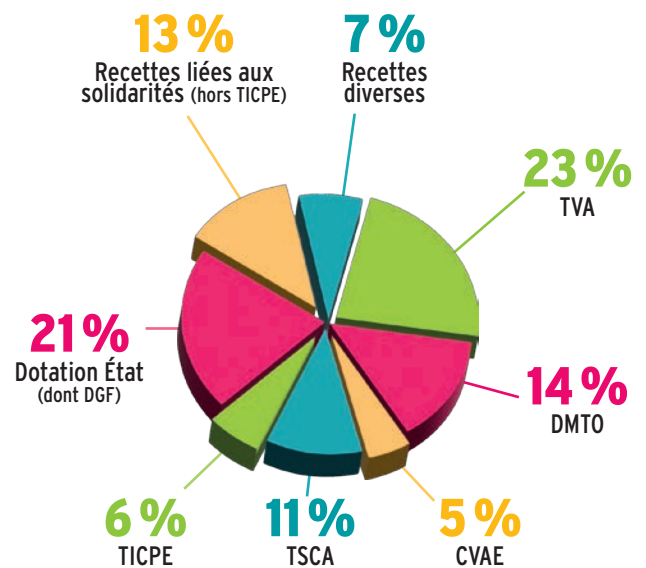
COMPTE ADMINISTRATIF 2022



RÉPARTITION DES DÉPENSES



RÉPARTITION DES RECETTES



TVA : taxe sur la valeur ajoutée - DMTO : droits de mutation à titre onéreux - CVAE : cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises - TSCA : taxe spéciale sur les conventions d'assurance - TICPE : taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques - DGF : dotation globale de fonctionnement.

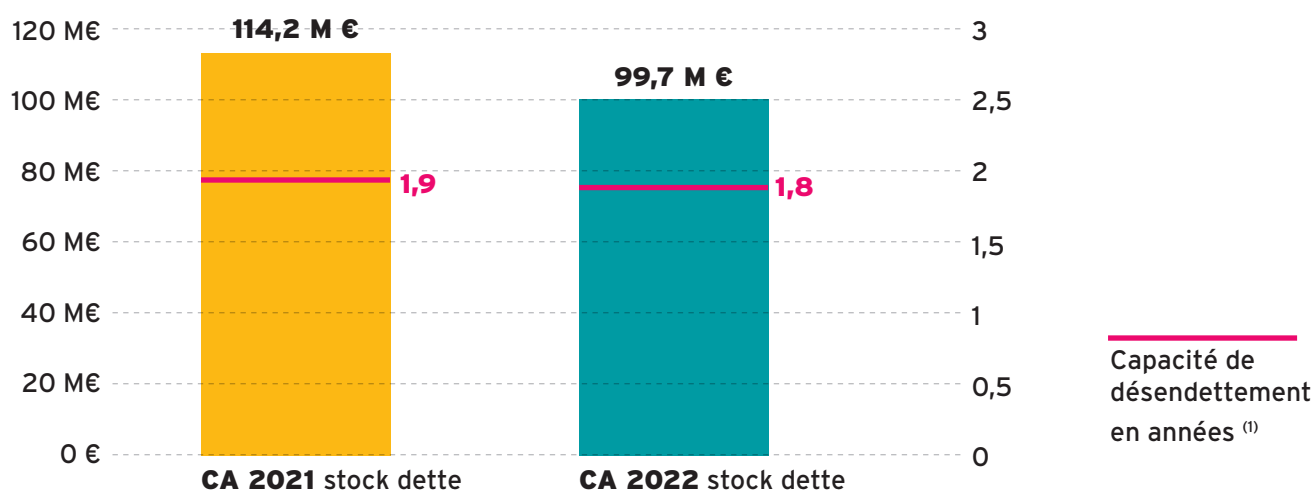
RATIOS CALCULÉS À PARTIR DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

La population légale prise en compte est de 337 975 habitants
(Population totale, recensement INSEE applicable au 31 décembre 2022)

		CA 2022	Pour mémoire CA 2021	Moyenne nationale ⁽²⁾ CA 2021 ⁽³⁾	Moyenne strate ⁽⁴⁾ CA 2021
Ratio n°1	Dépenses réelles de fonctionnement / Population	980,53 € <i>par habitant</i>	916,91 € <i>par habitant</i>	908,00 € <i>par habitant</i>	953,00 € <i>par habitant</i>
Ratio n°2	Produit des impositions directes / Population	64,50 € <i>par habitant</i>	66,83 € <i>par habitant</i>	66,00 € <i>par habitant</i>	58,00 € <i>par habitant</i>
Ratio n°3	Recettes réelles de fonctionnement / Population	1 238,52 € <i>par habitant</i>	1 134,22 € <i>par habitant</i>	1 087,00 € <i>par habitant</i>	1 148,00 € <i>par habitant</i>
Ratio n°4	Dépenses d'équipement brut / Population ⁽¹⁾	129,25 € <i>par habitant</i>	120,80 € <i>par habitant</i>	118,00 € <i>par habitant</i>	127,00 € <i>par habitant</i>
Ratio n°5	Encours de la dette au 31 décembre / Population	290,62 € <i>par habitant</i>	331,81 € <i>par habitant</i>	499,00 € <i>par habitant</i>	538,00 € <i>par habitant</i>
Ratio n°6	Dotations globales de fonctionnement / Population	143,72 € <i>par habitant</i>	142,96 € <i>par habitant</i>	125,00 € <i>par habitant</i>	155,00 € <i>par habitant</i>
Ratio n°7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	22,10 %	21,81 %	21,30 %	23,00 %
Ratio n°9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	84,95 %	86,20 %	88,60 %	88,00 %
Ratio n°10	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	10,44 %	10,65 %	10,90 %	11,00 %
Ratio n°11	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	23,46 %	29,25 %	45,90 %	46,90 %

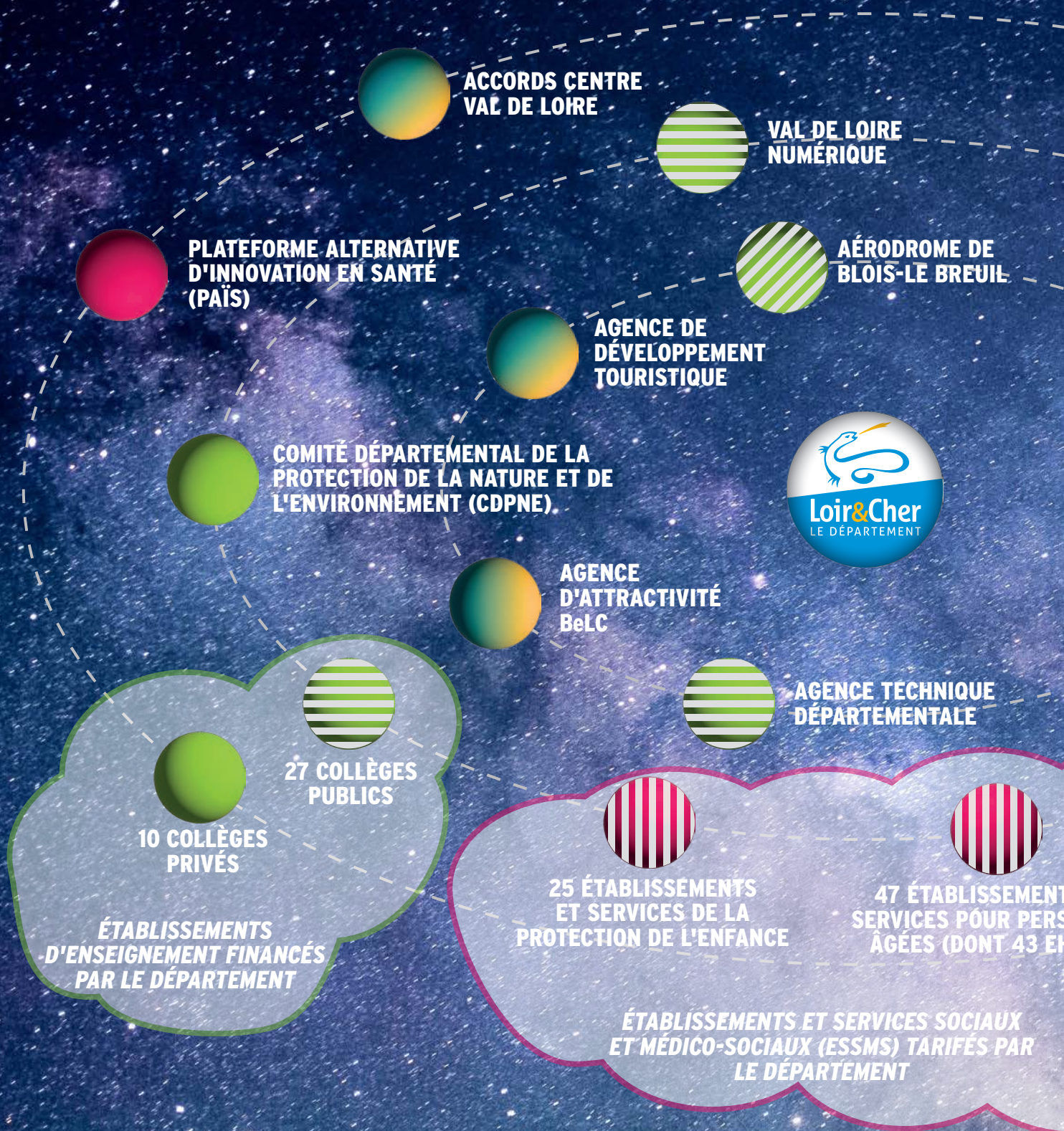
(1) hors chapitre 204, (2) source : Total hors DOM, (3) source : Total France, (4) groupe de départements population comprise entre 250 000 et 499 000 hab.

STOCK DE DETTE ET CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT EN ANNÉES



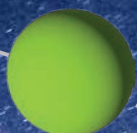
(1) Dette rapportée à l'épargne brute. Ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales. Il permet de déterminer le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette. Le plafond national de référence est de 10 ans pour les départements.

LES PRINCIPAUX PARTENARIATS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL





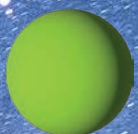
**MAISON DÉPARTEMENTALE
DES PERSONNES
HANDICAPÉES (MDPH)**



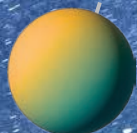
**SOCIÉTÉ DÉPARTEMENTALE
D'AGRICULTURE
DE LOIR-ET-CHER**



**SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LOIR-ET-CHER**



**CONSEIL D'ARCHITECTURE,
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT (CAUE)**

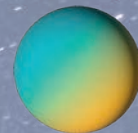


**OBSERVATOIRE DE
L'ÉCONOMIE ET DES
TERRITOIRES**

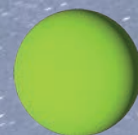


**38 ÉTABLISSEMENTS ET
SERVICES POUR PERSONNES
HANDICAPÉES**

**TS ET
SONNES
HPAD)**



**LOIR&CHER
ATTRACTIF ET
INNOVANT**



**LOIR&CHER
DURABLE**



**LOIR&CHER
SOLIDAIRE**



STATUT PUBLIC



**STATUT PRIVÉ
HORS ASSOCIATIF**



**STATUT PRIVÉ
ASSOCIATIF**



**STATUT PUBLIC OU
PRIVÉ (ESSMS)**



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER

Place de la République
 41020 Blois Cedex
 02 54 58 41 41
 departement41.fr

SUIVEZ-NOUS SUR *departement41*

